2e Année | N° 13 | 15 Novembre 1911

Archives de Doyen

Revue Médico-Chirurgicale Illustrée

Paraissant le 15 de chaque mois

E. DOYEN

J. BOUCHON — R. DOYEN

SOMMAIRE:

PARIS

RÉDACTION-ADMINISTRATION
Institut Doyen, 6, rue Piccini

A. MALOINE, ÉDITEUR
25-27, rue de l'École-de-Médecine

1911

2e ANNÉE N° 13. 15 NOVEMBRE 1911

ARCHIVES DE DOYEN

SOMMAIRE

CLINIQUE MÉDICALE

Observations adressées au siège central de l'Institut Doyen.

Traitement des angines phlegmoneuses par la méthode phagogène

L'effet le plus remarquable de la Mycolysine injectable est de raccourcir considérablement la durée des angines surtout phlegmoneuses.

Avec 10 cc. en injection sous cutanée, la dysphagie cède rapidement, le pus se collecte et l'abcès s'ouvre de lui-même quelques heures après l'injection, à la grande satisfaction du malade et du médecin pour qui l'ouverture au bistouri de quelques-unes de ces collections n'est quelquefois pas exempte de dangers.

Dr BAILLY-SATIN.
18, rue Mondesceau, Sens (Yonne).

Plaie infectée. — Érysipèle consécutif. — Médication phagogène. — Guérison.

Médecin traitant : Docteur E. Mettler, Rorschach (Suisse).

L'enfant G. A..., âgée de 5 ans, est atteinte d'un érysipèle de la jambe droite à la suite d'une écorchure au pied. La rougeur érysipélateuse gagnait le haut de la jambe, presque jusqu'au tiers inférieur de la cuisse, avec une tension douloureuse des tissus. La température s'élevait à 40°5, l'état général était très mauvais.

Immédiatement j'instituais la médication phagogène et faisais des pansements humides.

L'enfant prend toutes les 2 heures une cuillère à bouche de Mycolysine buvable.

Le lendemain je constate un arrêt dans l'envahissement inflammatoire. La rougeur et le gonflement diminuaient, la température tombaient à 37°8. De jour en jour l'état général devenait meilleur, l'enfant éprouvait moins de douleurs, et 8 jours après elle se levait complètement guérie.

Infection puerpérale. — Médication phagogène. — Guérison.

Médecin traitant : Docteur médecin E. Mettler, Rorschach (Suisse).

Madame D. B..., âgée de 26 ans, a accouché le 13 septembre 1911 dans d'excellentes conditions.

Le soir du deuxième jour des suites de couche, elle fut atteinte d'un frisson, la température montait à 39°8, le nombre des pulsations était 140, elle souffrait de violentes douleurs de tête, la langue très sèche, l'abdomen était très douloureux à la moindre palpation.

Immédiatement j'instituais la médication phagogène.

J'ordonnais toutes les 2 heures une cuillère à bouche de Mycolysine buvable.

Le lendemain, la température s'abaissait à 37°2, 90 pulsations, les douleurs dans la tête comme dans l'abdomen étaient moins intenses. La malade se sentait mieux, et à partir du troisième jour, elle pouvait être regardée comme complètement guérie.

Nous recevons du docteur E. Mettler, de Rorschach, la lettre suivante :

« Permettez-moi, M. le Docteur, que je continue de vous expédier mes observations avec des résultats merveilleux que j'obtiens en employant la médication phagogène.

« Aux 3 premières observations que je vous ai adressées :

« 1° Méningite cérébro-spinale ; 2° scarlatine ; 3° infection puerpérale, j'ajoute aujourd'hui les deux suivante :

« 4° Angine amygdalienne ; 5° érysipèle de la face.

« J'espère pouvoir bientôt compléter la liste des différentes maladies infectieuses. »

Angine amygdalienne. — Médication phagogène. — Guérison.

B. V..., âgée de 2 ans, présente le 6 août une angine grave. Les deux amygdales gonflées sont recouvertes d'un enduit diphtéroïde, grisâtre et aussi de points pultacés blanchâtres. Immédiatement j'instituais encore l'examen bactériologique, mais le résultat montre l'absence du bacille de Lœffler. L'isthme du gosier est presque complètement obstrué, dysphagie pénible, température 39°, l'état général est assez précaire. J'institue la médication phagogène. L'enfant prend toutes les heures 1 cuiller à bouche de Mycolysine. Le 7 août, la température varie entre 38°4 et 38°9 le soir. Le 8 août je constatais une diminution considérable des symptômes graves, température 37°2. Les amygdales sont revenues à leur dimension normale, la déglutition se fait beaucoup mieux, l'enfant commence à manger, et le 9 août elle peut être considérée comme complètement guérie.

Dr Mettler, de Rorschach.

Érysipèle de la face. — Médication phagogène. — Guérison.

Madame L...., âgée de 56 ans, est atteinte le 8 août 1911 d'un érysipèle de la face. La maladie commençait avec un frisson accompagné de fièvre et quelques nausées. Elle présente les symptômes généraux et locaux d'un érysipèle, rougeur et œdème de la région faciale gauche et palpébrale, le nez est tout gonflé.

Tout de suite j'instituais la médication phagogène. La malade prend toutes les heures 1 cuiller à bouche de Mycolysine. A partir de ce moment la température baisse, les douleurs de tensions disparaissent avec les plaques érysipélateuses. Le lendemain, après avoir bien dormi, la température est de 37°2 et les jours suivants elle reste à 36°3. Le 3e jour apparaissait la desquamation. La malade était heureuse d'être guérie en si peu de temps, car il y a deux ans elle avait été atteinte d'un érysipèle qui avait duré presque 4 semaines.

Dr Mettler, de Rorschach.

Péritonite aiguë généralisée. — Médication phagogène. — Guérison.

Docteur L. Achard, Jumeaux (Puy-de-Dôme).

Je suis très heureux de vous signaler un beau succès que j'ai obtenu grâce à la Mycolysine injectable et buvable dans un cas de péritonite aiguë généralisée chez un enfant de 8 ans.

Voici un résumé de l'observation :

G. P., 8 ans, de Jumeaux. — Le 23 août dernier, après un violent orage de grêle et alors que l'Allier roulait des eaux fortes et froides, l'enfant va à la pêche, quitte sa culotte, mouille sa chemise, puis reprend sa culotte en laissant sur son ventre sa chemise mouillée et très froide. Pour ne pas être grondé, il ne dit rien et garde ce linge mouillé toute la soirée sur le ventre. Le lendemain 25 août, l'enfant est pris soudain de violents frissons, vomissements, diarrhée, douleur excessivement vive de tout le ventre qui est ballonné et douloureux. T. 39°.

27 août. — Vomissements d'un vert intense, porracés, T. 38°5, ventre très douloureux et très ballonné, impossible à palper. A la diarrhée a succédé de la constipation et de la gêne à uriner.

Rien d'anormal dans les urines un peu rares. Piqûre de Mycolysine, 1 ampoule de 10 cc. de Mycolysine buvable : 1 cuillère à café toutes les 2 heures nuit et jour. Diagnostic de péritonite aiguë.

30 août. — Toujours vomissements porracés, facies péritonéal très net et de plus en plus accentué. Ventre très dur, très douloureux, l'enfant pousse des cris de douleurs. 2e piqûre de Mycolysine de 10 cc.

Grandes compresses éther sur le ventre. *État très grave.*

2 septembre. — Les vomissements ont cessé, le ventre commence à devenir plus souple, sauf dans toute la portion sous-ombilicale. Toujours mêmes doses Mycolysine.

4 septembre. — Le ventre s'assouplit de plus en plus. On constate la présence d'un large gâteau dur, bosselé, qui tient tout le bas ventre. T. 38°.

6 septembre. — Le gâteau diminue rapidement. L'éther étant douloureux est remplacé par glace.

8 septembre. — Il reste un gros noyau du volume d'un œuf de poule de chaque côté de la ligne blanche au-dessus du pubis. Selles normales, urines normales. T. 36°5 (aisselle) ; toujours Mycolysine.

12 septembre. — Le noyau de gauche a disparu. Le noyau de droite persiste gros comme une noix. L'enfant s'alimente ; on diminue de moitié la dose Mycolysine.

20 septembre. — L'enfant va très bien, il se lève, joue, s'alimente; encore un petit noyau induré au-dessus du pubis, à 1 cm 1/2 environ à droite de la ligne blanche. On suspend la Mycolysine.

Cet enfant a été presque mourant et j'ai la conviction qu'il doit à la Mycolysine la régression de sa péritonite et l'absence de toute collection purulente.

Docteur Louis ACHARD.

Jumeaux, le 11 octobre 1911.

Docteur H. Sabatier, 37, rue du Quinconce.

Angers, le 16 octobre 1911.

Monsieur,

Je désirerais vous remercier bien sincèrement du flacon de Mycolysine que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer.

Quand le flacon m'est parvenu, j'étais mal guéri d'une lymphangite de l'aile gauche du nez, et je faisais une lymphangite du lobule de l'oreille, du même côté : toute la partie inférieure de l'oreille était phlegmoneuse et au centre du gonflement se trouvait une véritable pustule de la dimension d'une lentille. J'avais une hémicranie insupportable, de l'insomnie et un état général laissant pas mal à désirer

J'ai pris dans la journée de mardi dernier 5 cuillerées à soupe de Mycolysine : la céphalalgie a diminué peu à peu, avec cependant une légère exacerbation à 6 heures du soir : mon état général a été rapidement amendé : du bien-être réel ayant fait place à mon malaise et à la torpeur, la nuit a été excellente. Enfin, à ma surprise et à ma grande joie, quand je me préparai à faire le lendemain matin le pansement de mon oreille, celle-ci était souple, en majeure partie dégonflée, et chose remarquable, la véritable cloque, pleine de pus, avait complètement disparu.

J'ai donc obtenu un résultat satisfaisant.

Dans le cas où cette auto-observation absolument spontanée et sincère pourrait faire plaisir au docteur Doyen, soyez assez aimable pour la lui communiquer.

Mes meilleures salutations,

Signé : Docteur SABATIER.

Péritonite tuberculeuse. — Médication phagogène. — Guérison

Médecin traitant : Docteur E. METTLER, Rorschach (Suisse).

L'enfant P. A. ., âgée de 14 ans, est atteinte d'une péritonite tuberculeuse. La maladie date du mois de mars 1910. Elle fut soignée par deux médecins pour des lésions de tuberculose péritonéale, mais sans succès. L'état général s'aggravait de jour en jour. Au mois de juin 1911, sa mère venait me consulter, me priant, en larmes, de lui conserver son enfant unique.

Je visitais le 18 juin 1911 la petite malade pour la première fois et je la trouvais dans un état de cachexie extrême. Le diagnostic de tuberculose péritonéale me paraît aussi très évident. La petite était très maigre et pâle. A l'auscultation, j'entendais au poumon droit quelques craquements avec expiration prolongée, l'abdomen était très douloureux à la palpation, je constatais un gâteau péritonéal et un léger épanchement ascitique. Elle vomissait tout ce qu'elle mangeait et avait des diarrhées profuses jusqu'à 10 fois par jour. La température variait entre 36° et 38°. Pulsations 140. Après l'examen je laissai à la mère peu d'espérance de pouvoir leur conserver l'enfant. Je continuais, sans les autres médecins, de lui donner mes soins en instituant la médication phagogène. A partir du deuxième jour, elle prenait toutes les 2 heures une cuillère à bouche de Mycolysine ; les vomissements et les diarrhées profuses diminuaient; à la fin de la deuxième semaine, l'entérite avait

disparu complètement, elle avait plus d'appétit, se sentait mieux. Les douleurs de l'abdomen disparaissaient lentement.

Au mois d'août l'enfant se lève tous les jours pour une ou deux heures, et à la fin du mois, elle peut être regardée comme guérie; je vois l'enfant de temps en temps à la consultation, et la petite est dans un état excellent, au grand étonnement de son entourage.

J'ai obtenu ce succès grâce à l'emploi de la médication phagogène.

Observations recueillies par les Annexes de l'Institut Doyen.

ANNEXE N° 1 DE L'INSTITUT DOYEN

14, rue du Commandant-Marchand.

Chef de clinique : Docteur DA COSTA.

Angine aiguë avec amygdalite double. — Guérison.

Mlle N..., 19 ans, nous fait demander le 19 octobre parce qu'elle souffre de la gorge depuis trois jours. Elle a été opérée l'an dernier d'amygdalotomie double à la suite d'inflammations répétées. Nous constatons une teinte rouge foncé du pharynx, du gonflement des amygdales surtout à droite avec quelques exsudats blancs dans les cryptes. Il existe trois gros ganglions douloureux sous-maxillaires droits; deux plus petits à gauche. Le traitement ordonné consiste en grands lavages de la gorge au bock avec de l'eau oxygénée étendue, en collutoire iodé, en pommade antiseptique dans le nez et benzoate de soude à l'intérieur.

Le lendemain, la fièvre atteint 39° 2 : l'empâtement sous-maxillaire droit a beaucoup augmenté; il existe de la difficulté à ouvrir la bouche, de la douleur à la déglutition des liquides, de la douleur et de la surdité à l'oreille droite. L'amygdale droite bombe fortement dans le pharynx; le gonflement et la rougeur ont gagné le voile du palais et la luette. Le soir même la malade reçoit une injection sous-cutanée de 6 centimètres cubes de Mycolysine.

Le lendemain matin, état sensiblement pareil : nouvelle injection immédiate de 10 cc. Le soir l'amélioration est évidente : le gonflement et la douleur diminuent sur le voile du palais : l'amygdale droite toujours saillante et dure est moins douloureuse à la pression.

Mais la guérison s'affirme complètement le lendemain : la malade qui ne pouvait plus à peine articuler les mots, qui salivait constamment, cause distinctement, avale sans douleur : l'état de la gorge est presque normal, les ganglions sont bien distincts et mobiles : deux jours de repos à la chambre suffisent à achever la guérison.

Observation n° 893.

Tuberculose pulmonaire 1er degré.

M. P..., 29 ans, employé de banque, vient nous consulter le 19 avril : il éprouve de la fatigue; il transpire beaucoup la nuit et il crache abondamment, surtout le matin. L'examen indique une congestion intense du sommet droit, avec matité, retentissement de la voix, nombreux râles en avant et en arrière, avec souffle aux deux temps de la respiration. Le malade a eu une hémoptysie il y a huit jours avec crachats rouges pendant 4 à 5 jours.

La mère du malade est morte à 38 ans d'un rhume négligé après un chaud et froid,

et deux sœurs sont mortes à 18 et 22 ans. Donc, prédisposition évidente à une généralisation de l'infection bacillaire.

Après trois mois de traitement par la Mycolysine et la Phymalose, la congestion intense du sommet droit ne se retrouve plus à l'examen; les transpirations et l'asthénie ont disparu, le malade a actuellement augmenté de 6 kilos, et la guérison complète se maintient depuis plus de trois mois.

Observation n° 827.

Tuberculose pulmonaire du 2e degré.

Mlle P..., 11 ans, nous a été présentée le 25 février 1911.

Les symptômes alors constatés étaient : matité du sommet droit; nombreux râles humides dans toute la moitié droite du poumon, dont la respiration est soufflante : donc infiltration étendue. Il n'y a rien au poumon gauche.

L'état général est mauvais : maigreur accentuée, toux fréquente.

En avril, les râles ne sont plus entendus qu'à la fosse sus-épineuse, la respiration est soufflante, l'expiration très prolongée

A partir du 20 mai, il n'est plus constaté aucun râle ni aucun craquement. Une toux sèche nerveuse finit par disparaître; malgré une croissance manquée, l'enfant a repris un embonpoint normal.

Observation n° 687.

Tuberculose pulmonaire du 3e degré.

L..., 47 ans, est malade depuis deux ans; il ne peut plus travailler et exerce la profession de gardien de chantier. Il a commencé le traitement au dispensaire le 4 avril 1911.

A ce moment, la matité existait au niveau du tiers supérieur du poumon droit avec nombreux râles humides en avant et arrière et souffle amphorique dans la fosse sus-épineuse droite.

Les hémoptysies, très fréquentes avant le début du traitement, persistent plus espacées jusqu'aux premiers jours de juillet.

L'expectoration muco-purulente, d'abord très abondante le jour et la nuit, diminue progressivement; les crachats ne se produisent plus maintenant qu'au réveil et ils sont blancs et mousseux.

Le malade amaigri et déprimé, très essoufflé, inappétent au début, a tout l'aspect d'une bonne santé, et de fait, souffle amphorique, gargouillements, matité, ont disparu à l'examen.

ANNEXE N° 2 DE L'INSTITUT DOYEN

3, rue Paul-Dubois.

Chef de clinique : Docteur Robert.

Observation n° 1644.

Tuberculose pulmonaire 1er degré.

C..., 32 ans, restaurateur, malade depuis 3 ans, tousse, crache; il est affaibli au point de ne pouvoir se livrer à son travail. Depuis longtemps, dit-il, il va de bronchite en bronchite.

La respiration est rude aux deux sommets et quelques craquements sont disséminés dans toute l'étendue du poumon droit.

Le malade commence le traitement le 18 août. Au 26 octobre, il ne présente plus aucun symptôme, il a repris son travail et n'éprouve plus aucune fatigue.

Observation n° 1466.

Embarras gastrique fébrile.

V..., 30 ans, coupeur.

Fièvre (39°5), diarrhée, céphalalgie, anorexie, gorge sèche, langue saburrale, vient à l'Institut, malade depuis 8 jours, le 12 août. Traité par la Mycolysine injectable et buvable, il est entièrement revenu à l'état normal 48 heures après le début du traitement.

Observation n° 634.

Bronchite chronique et emphysème.

R. C..., cuisinière, 43 ans, ne peut donner de renseignements précis sur les débuts de la maladie, mais elle précise que, depuis deux ans, elle tousse et crache de plus en plus et qu'à ces deux symptômes est venu depuis un an s'ajouter un essoufflement qui vient de l'obliger à quitter son métier.

L'auscultation révèle les signes classiques de la bronchite chronique, compliquée d'emphysème.

Le traitement phagogène institué le 16 mai est suivi d'une réaction assez vive. L'amélioration ne se produit que vers le commencement de juin pour aller en s'accentuant rapidement jusqu'en août où la malade se déclare complètement guérie. Elle ne présente plus en effet aucun symptôme et nous ne jugeons pas utile de continuer le traitement qui cesse le 16 août.

Observation n° 635.

Tuberculose pulmonaire au 2e degré.

C. M..., 17 ans, journalière, prétend avoir été toujours malade et tousse d'une façon inquiétante surtout depuis dix-huit mois; elle crache surtout le matin des crachats épais muco-purulents. Le poumon gauche présente une respiration rude, des piaulements, des râles secs humides et des frottements pleuraux. Fièvre vespérale et sueurs nocturnes.

Traitement phagogène à partir du 16 mai.

Dès le 7 juillet, la fièvre et les sueurs ont disparu. L'amélioration suit une marche régulière jusqu'au 15 septembre où on n'entend plus aucun râle: la respiration est devenue à peu près normale et la malade tousse très peu.

Le 25 octobre, la guérison paraît entière et définitive.

Observation n° 636.

Tuberculose pulmonaire 1er degré.

C. G..., 33 ans, facteur des postes, beau-frère et commensal du sujet précédent atteint de tuberculose au 1er degré, caractérisée par une respiration très rude dans les deux poumons, accompagnée de quelques craquements secs dans toute la moitié supérieure de ces organes. Commence le traitement phagogène le 16 mai, voit diminuer très notablement ces symptômes dès le 13 juin, dont on ne trouve plus de trace en août.

Au 25 octobre, le malade, que nous avons revu, déclare qu'il n'a jamais été aussi fort et aussi ardent au travail.

Observation n° 63.

Prétuberculose. — Anémie.

L. R..., 28 ans, carrier, a eu la syphilis il y a quatre ans. A suivi le traitement classique sans retard et n'a pas eu d'accidents secondaires, mais depuis cette époque, il a perdu ses forces, il a des douleurs dans le dos, il tousse et crache, ses téguments sont décolorés L'expiration est prolongée dans les deux poumons particulièrement à gauche; en résumé, tous les symptômes de la tuberculose au début, compliquée d'une anémie profonde.

Commencé le 8 avril, le traitement phagogène remet le sujet en état de santé parfaite dès les premiers jours de juillet, état qui ne s'est pas démenti au 25 octobre.

Observation n° 140.

Tuberculose pulmonaire 2e degré.

E. B..., 33 ans, comptable, a ses deux sommets en état de ramollissement; il tousse, expectore des crachats purulents, il est à bout de forces, a la fièvre vespérale tous les jours et des sueurs nocturnes abondantes.

Mis au traitement phagogène en janvier au Dispensaire de la rue de Poitou, il est un mois sans obtenir le moindre résultat; puis l'amélioration se fait sentir lentement jusqu'au 13 juin.

A partir de ce jour, les symptômes locaux s'amendent rapidement et le 25 octobre on ne trouve plus de râles et l'état général excellent a permis au sujet de reprendre son travail.

Observation n° 1354.

Arthralgies multiples d'origine rhumatismale.

M. S..., 31 ans, ébéniste, 8, rue des Vignolles.

Depuis un an souffre de douleurs articulaires, principalement dans les membres inférieurs; le moindre froid, un léger changement de température suffisent pour augmenter ses souffrances.

Les articulations sont sensibles à la pression, les mouvements sont pénibles et accompagnés de craquements intra-articulaires.

Pas d'atrophie musculaire.

Pas de souffle au cœur, qui bat régulièrement, bien que le sujet soit enophtalmique.

Le traitement phagogène est commencé le 1er août, avec la Mycolysine additionnée d'Urocidine. Progressivement la dose de 4 cc. est atteinte, et le 6 octobre M. S... nous quitte complètement guéri.

Observation n° 1281.

Bronchectasie.

M. M..., Jean, typographe, 16, rue du Croissant, se présente à l'Annexe de l'Institut Doyen, 3, rue Paul-Dubois.

Depuis 5 à 6 mois il crache beaucoup, et, à la suite de quintes de toux, il vomit de nombreux crachats.

Cet état augmentant graduellement, il vient nous consulter.

Le malade n'accuse aucun autre antécédent qu'un fort rhume. La fièvre est nulle, l'appétit conservé, et la dyspnée peu accentuée.

A l'examen du thorax on constate au sommet droit une légère dépression.

La percussion donne une submatité correspondante, à l'auscultation on trouve des gargouillements.

Étendu sur la table à examen, le patient est pris aussitôt d'un accès de toux et il expectore environ 60 grammes d'un liquide diffluent muco-purulent et d'odeur fade.

Bien que l'âge (16 ans) ne l'indique guère, le diagnostic de dilatation des bronches s'impose.

Un examen ultérieur des crachats élimine d'ailleurs toute tuberculose et l'on peut vider à volonté la poche bronchique, en renversant le malade, la tête en bas. Le liquide s'écoule de lui-même, sans difficulté.

Le traitement phagogène est commencé le 17 juillet : Mycolysine injectable 3 cc. et Leucolase 2 cc. deux fois par semaine, avec addition de Mycolysine buvable (2 cuillerées à soupe par jour).

En moins d'un mois, le 7 août, on ne peut plus provoquer de vomissement en renversant le malade.

Le 21 septembre, plus de dilatations, plus de crachats.

Revu le 5 octobre, la guérison persiste.

Observation n° 410.

Tuberculose osseuse.

J. D..., 24 ans, apprentie fleuriste, 3, rue de Dunois.

Depuis de nombreuses années, cette jeune fille est atteinte de tuberculose osseuse, et elle a fait des séjours prolongés dans divers hôpitaux.

Les antécédents médicaux sont mauvais.

Il y a 4 ans, à la suite d'une ostéite du pied gauche, et après de multiples interventions, pointes de feu, grattages, immobilisation, les fistules persistent, l'amputation fut pratiquée à la Pitié.

Le moignon continue à être très sensible et, il y a 8 jours, l'amputation de la jambe était proposée à l'hôpital.

C'est alors que la malade vient nous trouver, 3, rue Paul-Dubois, le 29 avril 1911.

Nous trouvons le membre douloureux à la pression. La marche exaspère la souffrance. Les nuits sont pénibles à cause des douleurs lancinantes.

On ne sent cependant aucune fluctuation ni abcès en formation. Par contre, la peau, tendue et violacée, est elle-même atteinte. Il existe en arrière une plaie de 2 à 3 centimètres, qui suinte et suppure.

Sur la surface externe du moignon on trouve une autre plaie de 1 centimètre. Le tout ne montre aucune tendance à la cicatrisation. De jour en jour les douleurs augmentent et l'amaigrissement continue (42 kilos).

La médication phagogène est commencée de suite : Mycolysine et Phymalose injectables à doses légèrement croissantes, pour arriver à 2 cm. 1/2 de Phymalose 2 fois par semaine.

Au bout d'un mois les douleurs sont apaisées et les plaies commencent à se cicatriser.

Le 16 septembre, toutes les plaies sont fermées et les douleurs disparues.

Le 18 octobre tout traitement est cessé, la malade est guérie.

Observation n° 50.

Diarrhée verte. — Médication phagogène. — Guérison.

Enfant Andrée P..., 11 mois, 32, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

Vient consulter le 11 septembre 1911 pour diarrhée verte, très abondante et très fétide.

L'affection date de 8 jours, malgré le bismuth et l'acide lactique, etc.

On prescrit 3 cc. de Mycolysine buvable, à boire en 2 fois, moitié à l'Institut, moitié à domicile. Diminution de la diarrhée, mais reprise dès le lendemain.

Même traitement pendant trois jours, sans amélioration notable.

Devant cette insuffisance, une injection sous-cutanée de Mycolysine (2 cc. 1/2) est pratiquée. Arrêt de la diarrhée.

Le lendemain, Mycolysine à boire (5 cc. en 2 mois). La diarrhée reparaît légère.

On refait une seconde injection de Mycolysine (2 cc. 1/2) et la diarrhée s'arrête définitivement.

On continue par prudence l'usage de la Mycolysine buvable et la diarrhée ne reparaît plus.

Observation n° 840.

Congestion pulmonaire passive.

M. R..., Ferdinand, 40 ans, comptable, 32, boulevard du Temple.

Était enrhumé lorsque, à la suite d'un brusque refroidissement, une congestion pulmonaire se déclara : toux, point de côté, dyspnée, expectoration sanguinolente..

Depuis, les fonctions respiratoires sont revenues difficilement du côté droit atteint. Aussi le malade vient-il nous voir rue Paul-Dubois.

La percussion dénote une matité à peu près complète à droite, et l'auscultation donne une respiration voisine du souffle tubaire. Pas de fièvre. Pas de bacillose.

La médication phagogène est commencée le 6 juin avec la Leucolase et la Mycolysine, 2 cc. en injection 2 fois par semaine; avec Mycolysine buvable dans l'intervalle des piqûres.

Le 6 août, c'est-à-dire 2 mois après, le souffle a disparu, la matité n'existe plus et la guérison est complète.

Observation n° 1164.

Angine phlegmoneuse.

M. G..., 33 ans.

En juillet, atteint d'angine, il avait guéri en 3 jours, sans pus collecté, et s'était trouvé satisfait.

Aussi repris à nouveau, il accourt 3, rue Paul-Dubois.

Nous constatons une amygdalite phlegmoneuse à ses débuts et appliquons la méthode phagogène. Le 10 octobre, injection de 10 cc. de Mycolysine

Le lendemain, disparition de tous les symptômes.

Mais, suivant notre conseil, M. G... se met pendant un mois à la médication phagogène pour éviter la fâcheuse récidive.

ANNEXE N° 3 DE L'INSTITUT DOYEN

44, rue Vercingétorix.

Chefs de clinique : Docteurs Larroussinie et Clerc

Observation n° 369.

Bronchite chronique et emphysème.

M. P..., âgé de 50 ans, menuisier, se présente à l'Annexe n° 3. Il tousse depuis plusieurs années : quintes de toux; abondantes expectorations; essoufflements; crachats spumeux, mêlés de crachats épais, jaune verdâtre.

On constate, à l'auscultation, l'existence de râles muqueux, ronflants et sibilants.

De plus, les digestions sont pénibles. Constipation. Le traitement phagogène commence le 24 juillet 1911 et cesse le 31 août.

A cette époque, les digestions sont bonnes; il n'y a plus de constipation. On ne constate plus de signes de bronchite. A peine existe-t-il quelques signes d'emphysème. L'amélioration obtenue est donc très notable.

Observation n° 380.

Tuberculose pulmonaire au 1er degré.

M. M..., sculpteur, constate depuis le début de l'année qu'il maigrit; il est fatigué. Il tousse, expectore des crachats épais, verdâtres.

En outre, il souffre d'un abcès à la marge de l'anus.

A la percussion, on constate de la submatité au sommet droit. A l'auscultation : craquements au sommet droit; à la partie moyenne des poumons, frottements. Au sommet gauche, en arrière, quelques râles secs.

Le traitement par la Mycolysine, la Leucolase et la Phymalose commence le 27 juillet 1911.

La suppuration de l'abcès s'est arrêtée très rapidement (en 2 jours).

Dès le 12 août, on constate que l'état du poumon gauche s'est amélioré. A la date du 31 il n'existe plus de toux.

Le 12 octobre, M. M... cesse le traitement. Il ne tousse plus, n'expectore plus, ne ressent aucune fatigue. A la percussion et à l'auscultation, on ne perçoit plus aucun signe de tuberculose.

La guérison est absolue.

Observation n° 539.

Coqueluche.

P. G..., âgée de cinq ans et demi, est atteinte de coqueluche sans complications. Elle est abattue, triste et sans appétit. Elle a quinze violentes quintes par 24 heures. La médication phagogène est instituée le 18 septembre.

Le 21 septembre, les quintes sont aussi nombreuses, mais elles sont moins fortes et perdent leur caractère spécifique. L'enfant joue.

Le 25 septembre, l'enfant n'a plus, par 24 heures, que cinq quintes de toux, sans caractère coqueluchoïde, d'une toux de simple rhume. L'appétit est revenu, le sommeil est bon. L'état général est excellent. On cesse la médication phagogène.

Revu le père le 30 septembre. Son enfant est complètement guérie. A noter que les deux frères de cette malade avaient eu la coqueluche chacun pendant 4 mois.

Observation n° 574.

Panaris.

Mme P..., se présente à la Clinique le 9 octobre avec un panaris du petit doigt, intéressant phalange et phalangine. Le petit doigt est rouge, énorme et douloureux; le dos de la main est œdématié. On commence aussitôt la médication phagogène.

Du 9 au 10 octobre, la malade ne souffre presque plus et peut dormir.

Le 10, incision.

Le surlendemain 11 octobre, il n'y a plus d'œdème à la main; il n'y a plus de douleurs; il n'y a plus de pus. Le petit doigt a repris ses dimensions normales.

Le 13 octobre, il reste un petit pertuis sans suppuration. La malade, femme d'un marchand de vins, reprend son travail quatre jours après le début du traitement.

ANNEXE N° 4 DE L'INSTITUT DOYEN

126, rue Legendre.

Chef de clinique : Docteur MASSON.

Observation n° 203.

Tuberculose pulmonaire au 1er degré.

M. G..., 29 ans, électricien, est atteint de tuberculose pulmonaire au 1er degré.

Examiné le 31 juillet à la Clinique, il présente des troubles dyspeptiques (avec légère pituite le matin), de l'amaigrissement (4 kilos en ces deux derniers mois), des craquements secs dans la fosse sus-épineuse droite et une expiration rude et prolongée sous la clavicule droite.

La médication phagogène est commencée le 31 juillet (Mycolysine buvable et Phymalose injectable).

Dès le 11 septembre, la respiration est normale dans les deux poumons, l'état général est très bon et le 25 septembre, c'est-à-dire en moins de deux mois, le poids du malade s'est élevé de 2 kilos et demi, sans qu'il ait été soumis à la suralimentation.

Observation n° 290

Tuberculose pulmonaire au 1er degré.

Mlle D..., 19 ans, employée, tousse sans cesse depuis le dernier hiver; elle se présente à la Clinique le 10 août 1911, se plaignant surtout de troubles gastro-intestinaux et de faiblesse générale.

L'auscultation du poumon révèle des craquements secs dans les deux fosses sus-épineuses et des vibrations vocales augmentées.

La médication phagogène est commencée aussitôt (Mycolysine buvable et Phymalose injectable).

Le 8 septembre, mêmes signes stéthoscopiques; le 16 ils ont entièrement disparu, les fonctions digestives sont parfaites et l'état général excellent.

Auscultée le 24 octobre, la malade respire normalement, son poids s'est élevé de 1 500 grammes et ses forces sont revenues, sans avoir recours à la suralimentation.

Observation n° 337.

Tuberculose pulmonaire au 1er degré.

M. R..., 31 ans comptable à Paris, est malade depuis 2 ans; il souffre de l'estomac, et dans ces derniers temps il s'est mis à tousser, à cracher et à maigrir. Ses forces diminuaient de jour en jour, et, très inquiet, il était sans résistance et sans entrain.

Le 25 août 1911, l'auscultation révèle des craquements secs aux deux sommets en arrière.

La médication phagogène et les injections de Phymalose sont aussitôt prescrites.

Dès le 15 septembre, les craquements secs ont disparu et sont remplacés par une respiration rude et saccadée.

Le 20 octobre, l'auscultation est normale et le malade, qui a augmenté de deux kilos et demi sans suralimentation, a repris courage et retrouvé tout son entrain.

ANNEXE N° 5 DE L'INSTITUT DOYEN

3, rue Antoine-Vollon.

Chef de clinique : Docteur PASCAL SERPH.

Observation n° 242.

Sycosis de la barbe.

M. D..., 43 ans, est atteint d'un sycosis de la moustache et de la barbe ayant débuté sur la joue droite en 1909. Depuis, le malade avoue avoir tout essayé pour sa guérison, sans avoir jamais pu rien obtenir. C'est en désespoir de cause que M. D... se présente le 26 août 1911 à l'Annexe n° 5, rue Vollon. A cette époque le mal s'étendait sur toute la surface mentonnière envahie par la plaque qui était partie de la joue droite. La moustache sous la narine droite était parsemée de grosses croûtes suintantes, très douloureuses au moindre contact. Dès les premières injections de Mycolysine et de Leucolase, amélioration très notable que M. D... annonce avec plaisir. Le 7 septembre il ne reste plus que les croûtes les plus tenaces de la moustache, encore très amoindries et asséchées.

Guérison complète dans les premiers jours d'octobre.

Observation n° 260.

Tuberculose pulmonaire au 1er degré.

M. P..., 31 ans, graveur, atteint de tuberculose pulmonaire au premier degré, dans un état de santé très précaire depuis deux ans, commence le traitement de Doyen, le 31 août 1911 à l'Annexe n° 5.

La toux et l'expectoration purulente du matin inquiètent le malade, ainsi que son amaigrissement et la perte de ses forces.

Le poids de M. P..., qui était de 63 kilos, deux ans auparavant, tombait à 56 kilos le jour de la première consultation.

Le 26 octobre la toux était arrêtée, l'expectoration tarie et le malade pesait 61 kilos. La guérison de ce tuberculeux va être effectuée en trois mois environ.

Observation n° 193.

Tuberculose pulmonaire au 2e degré.

M. W..., 38 ans, est atteint de tuberculose pulmonaire au deuxième degré et d'un psoriasis généralisé qu'il dit avoir toujours constaté sur lui. De nombreux traitements ont été suivis par ce malade pour se débarrasser de son affection cutanée. Ils n'ont donné aucun résultat, pas plus que celui de l'hôpital Saint-Louis.

M. W... n'est pas venu à l'annexe n° 5 pour le psoriasis avec lequel il s'était résigné de vivre, c'est pour la tuberculose pulmonaire dont il veut se guérir. Des injections de Phymalose et de Leucolase sont ordonnées le 11 août 1911.

La tuberculose pulmonaire est beaucoup améliorée le 26 octobre, et le psoriasis qui avait commencé à disparaître dès le 5 septembre est presque complètement guéri à cette époque.

Observation n° 167.

Tuberculose pulmonaire au 2e degré.

M. P..., âgé de 24 ans, menuisier, atteint de tuberculose pulmonaire au deuxième degré, déjà soigné par la méthode du docteur Doyen, vient le 24 août à l'Annexe n° 5,

rue Vollon, pour reprendre son traitement. Le malade déclare s'être déjà fort bien trouvé des injections de Phymalose et de Leucolase qu'on lui a faites à l'Annexe n° 2. Le traitement immédiatement institué continue ses effets bienfaisants, et, le 22 septembre, M. P... déclare qu'il peut travailler avec une facilité étonnante. Il ne reste plus aucun signe pulmonaire en outre de l'infection bacillaire. Le poids du malade s'est élevé de 51 à 52k,700 en un mois et sa force musculaire a beaucoup augmenté.

Observation n° 155.

Tuberculose pulmonaire au 2e degré.

M. D..., employé de commerce, âgé de 26 ans, a eu à plusieurs reprises des hémoptysies dont une très grave peu de temps avant qu'il vînt réclamer les soins de l'Institut Doyen.

Le médecin de M. D... l'avait condamné et avait averti sa famille qu'il ne lui accordait que peu de temps à vivre.

Lors de la consultation qui fut donnée au malade, le 1er août 1911, le chef de clinique de l'Annexe n° 5 reconnut une tuberculose pulmonaire au deuxième degré avec prédominance au sommet du poumon droit.

M. D... toussait, expectorait beaucoup, était très amaigri et excessivement essoufflé par le moindre mouvement. Son poids était de 55k,700.

Le 6 octobre, après avoir subi le traitement anti-tuberculeux de Doyen par les injections de Phymalose et de Mycolysine, M. D... ne tousse plus, n'a plus d'expectorations, l'appétit est revenu complètement, de même que les forces. Les hémorrhagies n'ont jamais reparu depuis le début du traitement. Le poids s'élève progressivement, il est actuellement de 57k,700. Il ne reste plus aucun signe de tuberculose pulmonaire, soit à la percussion, soit à l'auscultation. C'est une guérison complète en deux mois.

Observation n° 156.

Tuberculose pulmonaire au 2e degré.

M..., Auguste, employé de commerce, Châtellerault, toussant et crachant depuis deux mois, vient se faire traiter du début de tuberculose pulmonaire dont il sait être atteint, à l'Annexe n° 5 de la rue Vollon. Ce malade a maigri beaucoup dans les mois précédant son arrivée à Paris : 6 kilos dans le seul mois de juillet. Avant son traitement le poids de M..., était de 57 kilos.

Des injections de Mycolysine et de Phymalose unies à la Leucolase lui sont faites à partir du 28 août 1911.

Le 1er octobre, M..., Auguste, ne tousse et ne crache pour ainsi dire plus. L'expectoration matinale est muqueuse et non purulente, comme auparavant, et en très petite quantité.

Tous les signes pulmonaires ont disparu, l'appétit est revenu ; à tel point que le poids de M... était, au moment où il quitta le traitement, de 65 kilos, et cette augmentation de 16 livres a été obtenue sans suralimentation.

ANNEXE N° 6 DE L'INSTITUT DOYEN

39, rue Doudeauville.

Chef de clinique : Docteur Fradet.

Observation n° 265.

Rhumatisme articulaire aigu.

M. G..., 26 ans, mécanicien, vient nous consulter le 19 août 1911 pour un rhumatisme aigu extrêmement douloureux de l'épaule droite. Ce jeune homme, de constitution assez faible et qui a dû subir il y a 6 mois une néphrectomie pour de graves lésions du rein droit, a eu d'assez fréquentes attaques rhumatismales, toujours très tenaces. Depuis 10 jours son bras droit est complètement immobilisé par une arthrite scapulo-humérale très intense. L'articulation est gonflée, très douloureuse à la pression, le moignon de l'épaule présente une teinte rosée des téguments; tout mouvement actif et même passif est absolument impossible; le deltoïde et le biceps contracturés immobilisent le bras contre le thorax.

L'impotence et les souffrances ont toujours été en augmentant depuis le début de l'affection; le salicylate, l'aspirine, les liniments au salicylate de méthyle et tous les autres agents de la thérapeutique ordinaire n'ont amené aucun soulagement; le malade a maigri, dit-il, de 2 kilos; il ne mange pas, dort mal et présente une fièvre légère (38°), mais à peu près constante.

Nous lui faisons une injection hypodermique de 3 centimètres cubes d'Urocidine et lui administrons 3 cuillerées à soupe de Mycolysine buvable toutes les 24 heures. Trois jours après, légère amélioration; les mouvements passifs sont facilement imprimés à l'épaule, les muscles demeurent cependant encore contracturés, l'état général est meilleur, les douleurs sont un peu atténuées. Nouvelle injection de 3 centimètres cube d'Urocidine, et continuation de la Mycolysine buvable, dans l'intervalle des piqûres qui sont renouvelées deux fois par semaine. Dès la troisième, les souffrances cessent, les mouvements redeviennent libres, le malade peut remuer le bras sans éprouver autre chose que de la raideur dans cette articulation longtemps immobilisée.

Le mieux s'accentue rapidement et, bien avant la fin du traitement que le malade a continué pendant un mois pour plus de sécurité, l'état était redevenu tout à fait normal, l'appétit s'était rétabli et M. G... se sentait mieux portant même qu'avant cette dernière attaque de rhumatisme.

Observation n° 437.

Angine phlegmoneuse.

M. L..., 31 ans, employé de commerce, est sujet depuis son enfance à des angines phlegmoneuses très intenses qui l'obligèrent toujours à garder la chambre au moins deux semaines.

Il vient nous consulter le 11 octobre, ayant éprouvé depuis cinq jours les symptômes prémonitoires ordinaires, qui se sont constamment aggravés depuis le début de l'affection. La voix est nasonnée, la déglutition de la salive même est presque impossible, le malade présente une fièvre continue assez intense. La langue est très chargée, l'écartement des mâchoires douloureux et difficile. L'amygdale gauche est très volumineuse, très distendue, d'un rouge violacé; le voile du palais est tuméfié du même côté: l'exploration digitale, extrêmement pénible, révèle la présence de pus existant déjà dans les parties profondes.

Nous faisons de suite une injection de 5 centimètres cubes de Mycolysine, en avertis-

sant le malade qu'il ne sera pas possible d'éviter un abcès en raison du déhut déjà ancien de l'affection.

Dès le lendemain, cet abcès s'ouvre spontanément; à partir de l'évacuation d'un peu de pus fétide, tous les signes d'inflammation s'amendent rapidement; la fièvre a cessé, la déglutition redevient possible, et 24 heures après le malade complètement guéri reprenait ses occupations.

Observation n° 454.

Amygdalite aiguë.

A..., 25 ans, garçon de magasin, contracte depuis longtemps deux ou trois abcès amygdaliens chaque année, qui chaque fois durent une dizaine de jours avec une forte réaction générale. Le 18 octobre il se présente à l'Institut parce qu'il ressent la douleur habituelle du début de ces inflammations, au niveau de l'amygdale droite. A l'examen, celle-ci se montre déformée et déchiquetée par les abcès antérieurs, elle est congestive et le toucher fait constater, à sa partie inférieure, une tuméfaction douloureuse, péri- et sous-tonsillaire. La déglutition est pénible, la température n'est que de 38°, mais l'état général est déprimé.

Nous donnons à ce malade une injection sous-cutanée de Mycolysine (3 centimètres cubes et lui faisons prendre par la bouche de la Mycolysine buvable le jour même et le lendemain à la dose de 8 cuillerées par 24 heures.

Nous le revoyons le surlendemain, l'état général est meilleur, l'état local n'est pas empiré, mais persiste encore, ainsi que la gêne de la déglutition. Nouvelle injection de 5 centimètres cubes de Mycolysine.

Dès le lendemain, le malade vient nous retrouver et, à son grand étonnement, se déclare complètement guéri d'une affection qu'il connaissait trop et dont il avait toujours l'habitude de souffrir beaucoup et longtemps malgré tous les soins locaux. Nous constatons en effet que tous les symptômes subjectifs et objectifs ont disparu. Cet ouvrier n'avait pas cessé de travailler.

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Infection oculo-pharyngée chez un coq. — Médication phagogène. — Guérison.

Le fameux coq de M. Jamotte, Chanteclair, qui a remporté les prix d'honneur dans tous les grands concours, était malade : un écoulement nasal, les paupières gonflées, des chancres sur la langue, indiquaient une mort prochaine.

Le vice-président de la section scientifique du C. A. B. N. était désolé, car Chanteclair était inscrit comme concurrent au grand « Poultry show », du Crystal Palace, à Londres.

Sur les conseils du docteur Mathys, M. Jamotte fit absorber, en trois fois, 6 centimètres cubes de Panphagine Doyen à Chanteclair.

Le petit champion Barhu Nain fut guéri complètement en deux jours.

A l'Exposition-sélection du Palais du Midi, à Bruxelles, samedi, il était admirable d'allure et son plumage était plus brillant qu'il n'avait jamais été

M. Lavigne, vétérinaire, Neuilly.

Cher Monsieur,

La broncho-pneumonie a l'air cette année, dans un grand nombre de chenils, de causer des ravages désastreux, emportant nos malheureux chiens jeunes et adultes, en l'espace de quelques jours. Je n'ai pas échappé à cette contagion.

En effet, le 5 septembre, je remarquais dans une portée de 5 chiots — bergers allemands — âgés de 4 mois, un de ces chiens ayant tous les symptômes de la maladie : refus de nourriture, toux sèche, poil figé, tristesse...

Immédiatement, selon mon habitude, je lui faisais une application de farine de moutarde. Le lendemain, pas de changement: le troisième jour, la toux était devenue plus grasse, avec des quintes très fréquentes; les yeux, la bouche, étaient tuméfiés, le nez se remplissait d'un jetage verdâtre. En un mot, mon chien s'infectait à vue d'œil.

Me rappelant ce que vous m'aviez dit de la Panphagine, j'essayai ce traitement immédiatement, à la dose d'une cuillerée à café toutes les heures, pendant les deux premiers jours. Le troisième jour, en arrivant au chenil le matin, que vois-je? Mon petit moribond à la grille de sa niche, debout, me demandant une caresse. L'altération de son flanc avait considérablement diminué, plus d'infection; il demandait à sortir. Dix jours plus tard, il était complètement sur pied.

Dès lors, plus d'hésitation! tous mes jeunes chiens seront soumis à la Panphagine de Doyen — tant comme préventif que curatif.

Croyez, cher Monsieur, à mes remerciements les plus sincères, et faites-moi le plaisir

de vous rendre compte dans quel état de santé et de force ces jeunes chiens se trouvent actuellement.

Je vous serre bien cordialement les deux mains, en vous assurant que la Mycolysine sera recommandée chaudement dans toute la clientèle.

Signé?

Eczéma dorso-lombaire chez un chien loup. — Médication phagogène. — Guérison.

M. F..., vétérinaire à Belfort, est appelé par un propriétaire de Petit-Croix, pour donner ses soins à un chien de berger allemand qui présente depuis plusieurs semaines un eczéma dorso-lombaire à forme végétante.

Cet eczéma était caractérisé par la présence de nombreuses excroissances cutanées, grosses comme de forts pois.

M. F... fait au chien deux injections sous-cutanées de Panphagine de 20 grammes, à 8 jours d'intervalle.

Dès l'application du traitement, une amélioration notable de l'état général se produisit, et l'on a constaté une cicatrisation rapide et un assèchement très net des plaques eczémateuses. 15 jours après, l'animal pouvait être considéré comme complètement guéri.

Folliculite chronique du conduit auditif externe chez une chienne. — Médication phagogène. — Guérison.

Cette affection résistait à tous traitements ordinaires, et, en désespoir de cause, le propriétaire demande au vétérinaire traitant d'appliquer le traitement Doyen.

M. X... pratique sur la chienne une première injection de 20 grammes de Panphagine, et 8 jours après une deuxième injection de 10 grammes.

Quelques jours après le début du traitement, le conduit auditif, qui était complètement fermé par l'hypertrophie angulaire inflammatoire, devenait perméable, peu à peu la guérison s'accentuait, et l'animal augmenta de poids et présenta un état général des plus satisfaisants.

Cette chienne était de la race des chiens de bergers allemands. Le propriétaire est enchanté du traitement qui lui a sauvé une bête de prix.

Vaginite granuleuse chez une génisse. — Médication phagogène. — Guérison.

M. X..., vétérinaire, après avoir donné ses soins pendant un mois à une génisse présentant une vaginite pustuleuse par les méthodes actuelles, et sans succès, constatait que l'inflammation du vagin s'accentuait et qu'un écoulement abondant muco-purulent persistait à se produire. Il applique le traitement des injections sous-cutanées de liquide phagogène de Doyen; il fit une injection massive de 170 grammes de Panphagine au défaut de l'épaule. 2 jours après le propriétaire informait le vétérinaire traitant que la guérison s'était manifestée.

Cesny-aux-Vignes (Calvados), le 2 août 1911.

Monsieur le Docteur,

M. X., vétérinaire sanitaire à Trouville, est venu chez moi vendredi dernier m'inoculer, avec le sérum que vous avez trouvé, un taureau et 12 vaches laitières. Le résultat ne s'est pas fait longtemps attendre puisque aujourd'hui mon troupeau est guéri. Au bout de 48 heures les aphtes avaient disparu de sur la langue et dans la bouche, et depuis ce temps ces animaux qui étaient dolents des pieds marchent bien, ruminent et se nourrissent très bien dans l'herbage.

Vous pouvez, si cela vous est agréable, venir vous en rendre compte avec M. Hervé par vous-même, et je serais très heureux et en même temps très honoré, Monsieur le Docteur, de vous serrer la main.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, mes hommages respectueux.

Signé : Jean LARIVIÈRE,
Agriculteur.

Docteur CHIBRET, *12, allée du Barra, Aurillac (Cantal).*

Le 2 novembre 1911.

Mon cher Maître,

Tous mes remerciements pour vos envois de Mycolysine qui me font le plus grand plaisir. Je vais pouvoir user plus largement de ce précieux médicament et le faire mieux connaître à mes confrères.

Les essais de traitement de la fièvre aphteuse marchent très bien et j'ai pu vérifier tout ce que vous avez observé. Depuis dimanche, j'ai enfin trouvé un propriétaire et un fermier pour pratiquer des essais sur une grande échelle. Nous arrêtons régulièrement la maladie confirmée très rapidement, puisque, trois jours après l'injection, les animaux ne présentent plus de lésions. Les aphtes se cicatrisent constamment en deux jours.

La semaine prochaine, je vous enverrai, je pense, une série d'observations.

Veuillez agréer, je vous prie, mon cher Maître, avec mes remerciements, l'assurance de mon entier dévouement.

Docteur CHIBRET.

La Fièvre aphteuse

Mesures administratives de préservation

A la suite des constatations officielles auxquelles a donné lieu l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit actuellement en Seine-et-Oise. M. le préfet a pris, à la date du 21 octobre, l'arrêté suivant :

Le Préfet de Seine-et-Oise, officier de la Légion d'honneur,
Vu la loi du 5 avril 1884;
Vu la délibération du Conseil général de Seine-et-Oise;

ARRÊTE :

Article premier. — Il est institué, pour suivre dans le département de Seine-et-Oise les expériences de traitement de la fièvre aphteuse par la méthode du docteur Doyen, une commission composée comme il suit :

M. Maurice Guesnier, député, conseiller général;
M. de Labriffe, conseiller général;
M. A. Benoist, conseiller général;
M. H. Benoist, conseiller général;
M. Hugues Le Roux, conseiller général;
M. Dubois, conseiller d'arrondissement, maire de Taverny et président de la Fédération des syndicats agricoles et horticoles de la Seine et de Seine-et-Oise;

M. Leclainche, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse;
M. Panisset, professeur à l'École vétérinaire de Lyon;
M. Rivière, professeur d'agriculture;
M. Rennes, vétérinaire départemental;
M. Desoubry, vétérinaire départemental suppléant;
Le vétérinaire traitant de l'exploitation où aura lieu l'expérience.

Art. 2. — La Commission sera convoquée par le préfet. A sa première réunion, elle procédera à l'élection d'un président et d'un rapporteur qui seront choisis dans son sein.

Art. 3. — M. le Secrétaire général et M. le Vétérinaire départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet de Seine-et-Oise,

AUTRAND.

La commission instituée par l'arrêté précité s'est réunie, le 23 octobre, à 3 heures, à la préfecture de Versailles. Elle a nommé son président, M. le marquis de Labriffe, conseiller général du canton de Houdan, et son secrétaire, M. Rennes, vétérinaire départemental.

Une intéressante conférence sur la question à l'ordre du jour a été faite par le docteur Bouchon, représentant du docteur Doyen. Puis, après discussion, il a été décidé que les traitements préventifs, abortifs et curatifs préconisés seraient expérimentés en Seine-et-Oise, par les soins des vétérinaires, sous la direction scientifique du docteur Doyen;

Et qu'une subvention de 6 000 francs serait demandée au Ministre de l'Agriculture, d'urgence, pour couvrir les frais nécessités par lesdites expériences.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-OISE

Service sanitaire vétérinaire

A Monsieur le docteur Doyen, 6, rue Piccini, à Paris.

Versailles, le 13 octobre 1911.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur la demande du Conseil général, j'ai constitué une Commission pour suivre les expériences de traitement de la fièvre aphteuse par votre méthode, dans le département de Seine-et-Oise. Cette Commission comprend cinq conseillers généraux, les professeurs Leclainche, de Toulouse, et Panisset, de Lyon, le professeur départemental d'agriculture, le vétérinaire départemental et des vétérinaires sanitaires de Seine-et-Oise. Il est entendu que les expériences auront lieu sous votre direction personnelle et que le traitement sera appliqué par un vétérinaire que vous désignerez ou que vous accepterez: la Commission aura pour mission de suivre les opérations; elle donnera ensuite son avis sur les conditions de l'expérience et sur les résultats obtenus. Il serait également entendu que tous les frais du traitement proprement dit seront à votre charge, le Conseil général n'ayant voté aucun crédit en vue de ces expériences.

J'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître si vous acceptez ces diverses conditions. Dans l'affirmative, vous seriez informé par mes soins de l'apparition de la fièvre aphteuse dans une exploitation du département dont le propriétaire aurait consenti à laisser pratiquer sur ses animaux le traitement suivant votre méthode.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet de Seine-et-Oise,
AUTRAND.

Rapport des résultats obtenus dans le traitement de la fièvre aphteuse sur 413 sujets en Seine-et-Oise.

Etrez, le 16 octobre 1911.

Nous soussignés :

BRINET, médecin vétérinaire, à Magny-en-Vexin;
GUESNIER MAURICE, agriculteur éleveur, à Blamecourt;
GUESNIER ROBERT, agriculteur éleveur, à Etréez;
HAMOT JEAN, agriculteur éleveur, à Hodent,

déclarons avoir appliqué la méthode Doyen contre la fièvre aphteuse sur :

275 vaches :
10 taureaux;
12 génisses;
40 veaux.
Soit au total : 413 sujets traités.

Nous nous faisons un plaisir de communiquer les résultats obtenus, convaincus de rendre service à nos collègues agriculteurs et éleveurs français.

Tout d'abord, nous tenons à remercier M. le docteur Doyen et son dévoué collaborateur, M. le docteur Bouchon, des instructions précieuses qu'ils nous ont données au cours de l'expérimentation que nous avons faite.

En principe, nous pouvons affirmer que les injections du liquide immunisant de Doyen, faites conformément à la technique qu'il recommande, sont sans danger pour les animaux, et, au contraire, manifestent leur effet par un réveil très marqué de l'appétit qui permet d'éviter l'amaigrissement et un abaissement prolongé de la production laitière.

Traitement de la maladie confirmée. Résultats du traitement.

A. L'injection faite le jour où les bêtes commencent à saliver et avoir des aphtes fait avorter la maladie. 24 heures après, la bête mange.

B. L'injection faite après l'apparition des aphtes à la bouche, à la mamelle et autour du sabot, c'est-à-dire chez les bêtes malades depuis 3 ou 4 jours, arrête l'infection, provoque la cicatrisation rapide des aphtes. 24 heures après, la bête se remet à manger parce qu'elle ne souffre plus.

La convalescence est manifeste. Il est rare, dans ce cas, qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une deuxième injection à moins que l'inappétence se manifeste à nouveau.

Cependant, s'il y a décollement des onglons (et c'est ce qui se produit généralement chez les bœufs de travail), une seconde injection est nécessaire 2 jours après pour calmer la virulence de la plaie et faciliter le traitement local avec l'anti-fourchet de Doyen.

C. Pour les veaux et nouveau-nés, l'injection sous-cutanée à dose massive doit être écartée. La méthode de l'absorption *quotidienne* de liquide immunisant par la voie buccale nous a donné des résultats favorables. Les cas de diarrhée sont radicalement guéris.

Traitement des bêtes se trouvant dans la région contaminée et chez lesquelles l'incubation est douteuse.

Nous avons aphtisé toutes les bêtes qui ne donnaient aucun signe apparent de la maladie et nous avons fait une injection 48 heures après. La maladie a évolué d'une façon légère et une deuxième injection a été renouvelée sur une moyenne de 16 à 20 pour cent des animaux chez lesquels s'est présenté un retour offensif de la maladie.

Vaccination anti-aphteuse sur des bêtes indemnes de toute contagion.

Nous avons cherché à réaliser la vaccination anti aphteuse en combinant l'inoculation de la maladie ou aphtisation avec deux injections de liquide immunisant faites l'une avant l'aphtisation, l'autre quelques jours après l'aphtisation.

Chez M. Maurice Guesnier, 10 vaches ont reçu préventivement une injection, 10 vaches ont été aphtisées le lendemain, 10 vaches ont reçu une deuxième injection le troisième jour après l'aphtisation sur des signes légers de la maladie.

Résultats. — L'évolution a été si légère qu'il a fallu faire une inspection minutieuse de la bouche qui ne présentait que des aphtes infimes.

Chez M. Robert Guesnier : 2 taureaux hollandais de 18 mois ont reçu préventivement une injection; ont été aphtisés le lendemain; ont reçu une deuxième injection 48 heures après l'aphtisation.

Résultats. — La maladie n'a pour ainsi dire pas apparu.

Chez M. Hamot : 14 hœufs de travail traités de même ont présenté le sixième jour après l'aphtisation des signes légers de maladie et ont alors reçu une troisième injection.

Les bœufs ont pu travailler 9 jours après l'aphtisation.

M. Brinet, chez H. L..., cultivateur à Thémirécourt, a fait sur 12 génisses une injection préventive et les a aphtisés 24 heures après.

Sans injection nouvelle la maladie n'a pour ainsi dire pas apparu. Les quatre expériences se confirment par leurs résultats, prouvant que la vaccination préventive peut être obtenue chez les animaux *indemnes de toute contagion.*

Comme *conclusion,* voici la technique qui nous semble la meilleure :

Premier jour : Dans une étable où la maladie vient de se déclarer :

Injecter tous les animaux malades ou non malades, à raison de 3/4 de centimètre cube de liquide par kilogramme du poids de l'animal.

Examiner les pieds (surtout chez les bœufs de travail), les nettoyer avec de l'eau savonneuse et appliquer l'anti-fourchet.

Deuxième jour : Aphtiser les animaux qui ne sont pas encore malades.

Troisième jour : Faire une deuxième injection aux animaux qui étaient malades le premier jour s'ils ne mangent pas ou si la cicatrisation n'est pas en très bonne voie.

Jours suivants : On surveillera les animaux. Si quelques-uns commencent à présenter des aphtes, on fera immédiatement une nouvelle injection.

L'injection faite dans les 10 premières heures de l'apparition des aphtes arrête la maladie en 24 heures.

S'il y a déjà du décollement des onglons, il peut être nécessaire de faire une troisième injection deux jours après la seconde, pour faire disparaître la virulence de la plaie et aider le traitement local.

Traitement préventif des veaux et nouveau-nés.

Il suffit de faire absorber par la voie buccale dans le lait, matin et soir, une dose de 2 centimètres cubes de liquide immunisant par kilogramme du poids de l'animal, soit, pour un veau de 25 kilos, 50 grammes le matin et 50 grammes le soir.

Cette médication prévient la diarrhée.

On les aphtisera 2 jours après le traitement.

Il est préférable de les alimenter avec du lait bouilli et de les isoler dans une étable saine.

Vaccination préventive sur des animaux indemnes de toute contagion.

Premier jour : Injection sous-cutanée.

Troisième jour : Aphtisation.

Trois jours après l'aphtisation : Deuxième injection.

Si quelques animaux traités présentent de la salivation ou des aphtes, à une date quelconque, on fera immédiatement une nouvelle injection.

Technique à recommander particulièrement pour les bœufs de travail, afin de prévenir les décollements des onglons si longs parfois à guérir.

Les bêtes ainsi traitées ne cessent pas de manger, sauf dans la journées qui suit l'injection qui, selon l'expression vulgaire, mais exacte, leur remue le sang.

Chez les vaches laitières, le lait diminue un jour, mais remonte le lendemain.

Dose d'injection : Pour les jeunes animaux jusqu'à un an, un centimètre cube par kilogramme du poids.

Lieux d'élection pour les injections sous-cutanées :

La meilleure façon serait d'inoculer au maximum 100 grammes au même point. Mais on peut très bien inoculer 200, 300 et même 600 grammes à la même place. Il suffit d'*un peu de propreté*. L'inoculation peut se faire soit à l'encolure, soit en arrière de l'épaule. Dans ces derniers cas, il survient un œdème parfois énorme qui dure 2 jours.

La désinfection de la couronne du sabot et le traitement des lésions par l'anti-fourchet de Doyen donnent de très bons résultats.

Signatures : BRINET, Maurice GUESNIER, Robert GUESNIER, Jean HAMOT.

LIGUE PROVINCIALE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE CONTRE LA STOMATITE APHTEUSE

Observations recueillies par M. J. Snoeck, médecin-vétérinaire.

Ces observations sont au nombre de 31 et comprennent : 3 taureaux (26, 27, 32), 1 bœuf (8), 4 vaches pleines (3, 6, 7, 10) et 23 vaches laitières (1, 2, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 19 *bis*, 20, 21, 22, 23, 24, 28, 29, 31).

Voici le résumé de ces observations :

1° *Traitement préventif en milieu infecté :*

4 cas : 3 vaches laitières N°s 20, 29, 30 et 1 taureau N° 32. Ces bêtes sont restées indemnes. Il y aura lieu de rechercher si elles ont été atteintes ultérieurement.

2° Traitement de la maladie confirmée :

A) *Bœufs*, 1 cas.

N° 8. — 650 kilogrammes. Début le 3 septembre. Mange peu. Aphtes buccales et aux quatre pieds. Injecté le 5. Mange bien le 7. Guéri en 7 jours, sans complications.

B) *Taureaux*, 2 cas.

N° 26. — Début le 21 septembre. Aphtes buccales légères. *Injection* le 21. Traitement abortif. Guéri le 23, sans complications. N'a pas cessé de manger.

N° 27. — Début le 21 septembre. Aphtes buccales et aux pieds postérieurs. Mange peu. *Injection* le 21. Mange le lendemain. Les aphtes des pieds se sèchent. Guéri le cinquième jour. Ne boite plus.

C) *Vaches pleines*, 4 cas.

N° 3. — Presque à terme. Début le 3 septembre, bouche et pieds. *Injection* le 3. Guérie en 5 jours. N'a pas cessé de manger. Ne boite pas.

N° 6. — 1 mois avant le terme. Début le 2 septembre. Aphtes buccales et aux pieds. Ne mange pas. *Injection* le 4, commence à manger le 6, boite, pieds sensibles. Le 12 les pieds vont mieux. La bête mange bien. Décollement postérieur droit. Ne boite plus le 14. Guérison en 10 jours.

N° 7. — 13 jours avant le terme. Début le 1er septembre. *Injection* le 2. Mange bien. Meurt subitement le soir : Autopsie : *péritonite suppurée*.

N° 10. — Presque à terme. Début le 6 septembre. Aphtes non ouverts à la bouche et aux pieds. Pis indemne. Mange peu. *Injection* le 6 septembre. Boite un peu. Mange le 8. Ne boite plus le 9. Guérie en 5 jours.

D) *Vaches laitières*, 20 cas.

N° 2. — Début le 4 septembre. Traitement abortif. Guérie en 3 jours. N'a pas cessé de manger. La production laitière n'est pas notée ; a dû rester normale.

N° 9. — Début le 6 septembre. Aphtes buccales et aux pieds postérieurs non ouverts. *Injection* le 6. Mange peu le 7. La production laitière n'est pas indiquée. Ne boite plus le 11. Guérie en 7 jours.

N° 11. — Début le 6 septembre. Aphtes non ouverts au bourrelet, sur la langue et aux pieds. Ne mange pas. *Injection* le 6. Le 7, mange un peu. Le 8, diarrhée sanguinolente, ne mange pas. Le 9, selles normales. Mange. En bonne voie de guérison le 14 (8 jours). La production laitière n'est pas notée. Elle s'est vraisemblablement tarie, en raison de la diarrhée momentanée.

N° 1. — Début le 28 août. *Injection* le 30. Aphtes buccales, boiterie légère. Le 1er septembre, petites aphtes du trayon antérieur droit. Guérison le 4 (en 5 jours). *N'a pas cessé de manger. Production laitière normale.*

N° 5. — Début le 4 septembre. *Injection* le 5. Aphtes au début dans la bouche. Ne mange pas. Le 6, aphtes aux quatre pieds, boiterie, pis indemne. Le 7, *deuxième injection*. Le 8, amélioration générale. Le 10, aggravation de l'état général. Amaigrissement. Production laitière nulle. Le 12, amélioration. Le 16, ne boite plus. Guérison en 11 jours.

N° 12. — Début le 4 septembre. Aphtes non ouverts. Ne mange pas. Production laitière réduite des 2/3. *Injection*. Mange un peu le 5. Aphtes au pied postérieur gauche. Mange bien le 6. Petits aphtes aux trayons. La production laitière est normale à partir du 6. Guérison le 11, en 7 jours, sans complications.

N° 13. — Début le 7 septembre. Aphtes non ouverts. Ne mange pas, donne peu de lait. Le 14, guérison. La production laitière est restée normale, pas de complications.

N° 14. — Début le 7 septembre. Quelques aphtes dans la bouche. Appétit et lactation conservés. *Injection.* La bête ne cesse pas de manger et la production laitière reste normale. La bête, qui boite le 8, présente un décollement supporé aux membres postérieurs gauches. Le 14, les pieds sont secs. Le 17, guérison sans complications.

N° 15. — Début le 29 août. Le 31, aphtes buccales et au pied antérieur droit. Ne mange pas. Lactation réduite de moitié. *Injection.* Le lendemain les aphtes sont secs. L'appétit revient. Le 2 septembre, la production laitière est revenue aux 3/4 de la normale, Le 5 septembre, guérison complète sans complications.

N° 16. — Début le 2 septembre. Quelques aphtes aux pieds. Ne mange pas. *Injection.* Le 4, la lactation est réduite de moitié. Les lésions des pieds sèchent. Le 5, la bête commence à manger. La production laitière est revenue aux 3/4. Le 6, la bête mange bien. La lactation est normale. Guérison en 4 jours.

N° 17. — Début le 15 septembre. Aphtes buccales et aux trayons. Mange peu. Lactation réduite de moitié. *Injection.* Le 16 la bête mange. La lactation est stationnaire. Le 20, la bête est guérie. Durée 5 jours.

N° 18. — Début le 13 septembre. Aphtes aux pieds. Boiterie postérieure gauche. La bête mange. Lactation normale. Boiterie postérieure gauche. *Injection.* Le 14, la bête souffre des pieds. Lactation réduite de moitié. Le 15, la douleur des pieds est très forte. Elle mange à peine et ne donne plus de lait. Le 17, aphtes aux trayons. La bête commence à manger. Le 21, la bête mange bien, et la lactation est revenue à la moitié de la normale. Guérison en 8 jours.

N° 19. — Début le 21 septembre. Aphtes au bourrelet et aux pieds. Ne mange pas. Lactation un peu diminuée. *Injection.* Le 22, aphtes légers. La bête mange peu, le lait revient. Le 23, elle mange bien, lactation normale. Le 26, guérison (5 jours).

N° 19 *bis*. — Début le 21 septembre. Légers aphtes. Mange peu. Lactation normale. *Injection.* Le 22, la bête mange bien. La lactation reste normale. Le 25, la bête est guérie (4 jours).

N° 21. — Début le 21 septembre. Pieds très sensibles. La bête mange. Lactation normale. Le 22, les pieds vont mieux. La bête continue à manger et la lactation reste normale. Le 25, guérison (4 jours).

N° 22. — Début le 21 septembre. Aphtes buccales. La bête mange peu. Lactation normale. *Injection.* Le 22, la bête mange bien. La lactation reste normale. Le 25, guérison (4 jours).

N° 23. — Début le 21 septembre. La bête est très atteinte. Elle ne mange pas. Lactation très diminuée. *Injection.* Le 23, elle commence à manger. Le 25, elle mange bien et le lait revient. Le 28, la lactation augmente. La bête est guérie (7 jours).

N° 24. — Début le 21 septembre. Aphtes dans la bouche et aux pieds. La bête mange. Lactation normale. *Injection.* Le 25, la production du lait n'a pas diminué. Guérison (4 jours).

N° 28. — Début le 25 septembre. Le 24, ne mange pas. Lactation très diminuée. *Injection.* Le 27, la bête mange un peu. La lactation redevient normale. Elle est tout à fait normale le 29. Guérison (4 jours).

N° 31. — Début le 25 septembre. Mange peu. *Injection.* La lactation reste normale. Le 29, guérison (4 jours).

RÉSUMÉ :

Bœufs et taureaux : 3 observations.

1 traitement abortif (guérison en 2 jours, sans apparition des lésions aux pieds).
2 traitements curatifs (guérison des pieds en 5 et 7 jours).

***

Vaches pleines : 4 observations.

1 mort par péritonite septique, sans rapport avec le traitement.
3 traitements curatifs (guérison des pieds en 5 et 10 jours, pas d'avortement).

Vaches laitières : 20 observations.

Dans 3 cas la production laitière n'est pas notée.
Dans 1 cas elle était nulle le 11ᵉ jour.
Dans 1 cas elle est restée stationnaire (1/2 de la normale, jusqu'au huitième jour).
Dans 7 cas elle avait diminué et elle est devenue normale ou presque normale en quelques jours.
Dans 8 cas elle n'a jamais diminué.
Ces bêtes ont à peine cessé ou n'ont pas cessé de manger.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET DE GÉNIE SANITAIRE

3ᵉ Réunion sanitaire provinciale, grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur.

SÉANCE DU VENDREDI 3 NOVEMBRE

La thérapeutique phagogène des maladies infectieuses des animaux dans ses rapports avec la police sanitaire.

MESSIEURS,

J'ai étudié en France et en Belgique, depuis le 21 juillet dernier, la marche de l'épidémie de la fièvre aphteuse et les résultats de l'application des règlements sanitaires.

J'ai constaté que l'observation stricte des règlements en vigueur n'a pas empêché la dissémination de la maladie ; il m'a semblé, particulièrement dans la vallée d'Auge, que l'épidémie pouvait renaître sur un sol antérieurement contaminé, comme on l'observe pour le choléra dans la vallée du Gange.

En effet, la fièvre aphteuse s'est déclarée simultanément dans un certain nombre de prairies contenant de jeunes animaux et où, depuis plus d'un an, il n'y avait pas eu de transactions commerciales.

La migration des essaims de mouches et des étourneaux paraît favoriser l'extension de la maladie.

Les difficultés du problème de protection sanitaire sont donc considérables : pour vous en donner une idée, je citerai la contamination, il y a trois jours seulement, des bovidés d'une grande île de la Seine, que l'on avait isolée avec un soin particulier. Or, la contamination s'est faite, sans nul doute, par la voie aérienne.

Lorsque, le 21 juillet dernier, j'ai essayé, contre la fièvre aphteuse, l'action de mes liquides immunisants, j'ai simplement appliqué au traitement de cette maladie

une méthode qui m'a donné depuis 12 ans de nombreux succès, d'abord dans la plupart des maladies infectieuses de l'homme, puis dans les maladies infectieuses du chien, du cheval, de la chèvre, de l'âne, du chat et des oiseaux.

Je vais vous résumer l'ensemble de mes travaux :

Mes premières recherches remontent à l'année 1899. Elles ont porté sur l'action de la levure de bière contre la furonculose.

J'ai pensé qu'il devait être possible d'isoler dans la levure de bière un principe actif défini, comme on a isolé l'opium du pavot et l'ergotine de l'ergot de seigle.

J'étais préparé à ces recherches par de nombreuses expériences sur les ptomaines, sur les leucomaines et sur les poisons albuminoïdes. J'ai réussi à extraire des levures une substance active analogue aux albumines immunisantes, et ne possédant aucun pouvoir fermentescible. J'ai étudié cette substance immunisante sur moi-même, en injections sous-cutanées et par l'absorption buccale. Après avoir constaté son action contre la furonculose, j'ai étudié d'autres races de levures et je suis arrivé à obtenir des résultats thérapeutiques contre le pneumocoque et contre le gonocoque. J'ai poursuivi ces recherches sans interruption depuis 12 ans. Le liquide immunisant, que j'ai nommé *Mycolysine*, est extrait d'un certain nombre de ferments sélectionnés, et agit aussi bien contre le staphylocoque, le streptocoque, le pneumocoque, le gonocoque, le bacille typhique et la plupart des autres microbes des maladies aigues de l'homme.

J'ai cherché à combattre, par la même méthode, il y a déjà plusieurs années, les maladies infectieuses des animaux. De même que mon liquide immunisant enraye l'évolution de la pneumonie chez l'homme, il agit avec efficacité contre la pneumonie du cheval, de la chèvre, de l'âne, du chat, des oiseaux, contre la gourme, contre la maladie des jeunes chiens et contre la plupart des autres infections.

Quel est le mode d'action de ces substances immunisantes?

Il est facile de constater, par des examens répétés du sang, que leur absorption, par la voie buccale ou par la voie sous-cutanée, provoque l'hyperleucocytose et l'hyperphagocytose.

La diapédèse est un phénomène extrêmement rapide; j'ai constaté au microscope qu'il fallait moins de 2 secondes pour qu'un leucocyte traverse la paroi d'un vaisseau. La phagocytose est encore plus rapide ; disposez sur une lame de verre, presque en contact, 2 gouttes de liquide contenant, l'une des leucocytes vivants, l'autre des microbes très phagocytables, et mettez en place la lamelle dont la chute mélange les deux liquides; si vous examinez immédiatement la préparation, vous constatez que des leucocytes contiennent déjà 8 à 10 microbes. La pénétration des microbes dans les leucocytes a donc été instantanée. Vous pouvez vérifier sur vous-même la rapidité des phénomènes d'immunité : Buvez, au début du coryza, 50 grammes de Mycolysine, vous constaterez au bout de 15 à 20 minutes déjà les bienfaits de cette médication. Une demi-heure après, vous serez guéri. Or, il aura fallu que la substance active de la Mycolysine traverse l'estomac, qu'elle soit absorbée par l'intestin, et qu'elle ait parcouru le torrent circulatoire, avant de provoquer l'afflux des leucocytes sur le champ d'infection.

Cette observation clinique confirme la rapidité du phénomène tel qu'on l'observe au microscope.

Avant de poursuivre ces recherches sur les substances immunisantes contenues

dans les ferments alcooliques et dans certains autres ferments, et que j'ai nommés *colloïdes phagocytogènes* ou, par abréviation, *phagogènes*, j'avais longuement étudié la préparation et l'action des vaccins et des sérums spécifiques.

Je m'étais rendu compte très vite que la préparation des vaccins microbiens et des sérums spécifiques avait déjà produit tout ce qu'elle pouvait donner.

L'immunité spécifique était d'ailleurs connue depuis très longtemps dans la Chine antique, pour la variolisation; dans le Béloutchistan, pour l'inoculation du cow-pox; dans la Sénégambie, pour la vaccination contre la péripneumonie, lorsque Pasteur, en 1879, découvrit l'atténuation du microbe du choléra des poules.

Pasteur, en formulant ses deux grands principes, de l'atténuation des virus et des propriétés immunisantes des virus atténués, donna une formule scientifique à un phénomène naturel, observé et mis en pratique depuis plusieurs siècles. La vaccination contre le choléra des poules n'est restée qu'une expérience de laboratoire; la vaccination contre le charbon et contre le rouget du porc sont entrés dans la pratique et elles ont rendu aux agriculteurs les plus grands services; la vaccination contre la rage est demeurée dans le domaine empirique, puisque l'atténuation est produite par la simple dessiccation des moelles de lapins inoculés, sans qu'on ait pu découvrir encore le microbe rabique. Les vaccins n'ont aucune action curative.

La découverte de la sérothérapie, c'est-à-dire du pouvoir immunisant du sérum des animaux vaccinés contre les toxines tétanique et diphtérique, par Behring et Kitasato, en 1889, ouvrit une nouvelle voie aux recherches des bactériologistes.

De ce côté aussi, les recherches furent bien moins fécondes qu'on ne l'avait espéré, lors de l'application de la méthode de Behring, en 1894, à la guérison de la diphtérie chez l'homme et à la vaccination contre le tétanos chez l'homme et chez le cheval par Roux et Nocard.

C'est parce que j'ai compris très vite combien cette voie était limitée que je me suis dirigé vers d'autres recherches.

La découverte d'albuminoïdes immunisants, dans certains ferments, m'a conduit à étudier en 1900 et dans les années suivantes, le mode d'action de ses substances immunisantes. Lorsque je me suis rendu compte qu'une seule et même préparation pouvait combattre à la fois des microbes très différents, *j'ai eu cette idée, qu'il devait être possible d'augmenter dans chaque espèce animale l'immunité naturelle et de rendre l'organisme insensible à des poisons ou à des virus pour lesquels, dans l'état normal, la réceptivité est positive.*

J'ai étudié l'action de mes solutions immunisantes dans les maladies les plus variées. Je me suis rendu compte que cette action était constante : dans les cas bénins, l'absorption buccale suffit ; dans les cas graves, il faut faire une ou plusieurs injections hypodermiques. La Mycolysine buvable présente une réaction acide et traverse l'estomac sans être altérée; j'ai neutralisé la solution injectable, afin que l'injection soit moins douloureuse.

Dans les affections du tube digestif : dysenterie, diarrhée infantile, fièvre typhoïde, diarrhée de Cochinchine, l'absorption buccale est supérieure à l'injection sous-cutanée. L'action polyvalente de la Mycolysine buvable et injectable est très remarquable. La Mycolysine guérit aussi bien le coryza, l'angine, la pneumonie, l'érysipèle, la fièvre puerpérale, la fièvre typhoïde, la diarrhée de Cochinchine, les phlébites, l'anthrax, l'eczéma, la méningite cérébro-spinale, la fièvre de Malte et

probablement, d'après des observations récentes, le béribéri et la peste bubonique. Je n'ai pas encore traité de cas de variole.

Beaucoup de maladies infectieuses des animaux cèdent au même traitement.

Lorsque, le 21 juillet dernier, j'ai fait nos premières injections contre la fièvre aphteuse, j'ai traité 12 animaux. Le lendemain, M. Hervé, vétérinaire à Trouville, et le Directeur de l'exploitation m'ont dit que la guérison était aussi avancée qu'elle l'aurait été 6 à 8 jours après, si la maladie avait suivi son évolution normale. L'action de mon immunisant contre le virus aphteux était indiscutable.

J'ai étudié les doses nécessaires et leur mode d'emploi. J'ai parcouru plusieurs départements français et presque toute la Belgique. J'ai étudié toutes les modalités de la maladie, son mode de propagation, son traitement à toutes les périodes de son évolution et, sur la demande de M. de Luyck, directeur des abattoirs d'Anderlecbt-Curegbem, j'ai étudié un procédé de vaccination anti-aphteuse.

Ces expériences ont été faites méthodiquement : j'ai aphtisé et j'ai injecté à diverses dates, par rapport à l'aphtisation, différents lots d'animaux. J'ai ainsi déterminé à quel moment il était le plus convenable d'injecter le liquide immunisant. En effet, l'aphtisation exigeant l'absorption du virus par une muqueuse, l'incubation est assez irrégulière, elle varie de 3 à 9 jours; mais il est nécessaire que le liquide immunisant puisse exercer son action au moment où le virus est déjà répandu dans tout l'organisme, avant que les lésions anatomiques soient trop accentuées.

Ma méthode est très simple : il faut pratiquer les injections au moment opportun. Supposons que nous représentions la résistance de l'organisme et la virulence de la maladie par des chiffres, de 0 à 20. Si nous supposons que la résistance de l'organisme est de 10, et la virulence de 10, il y a réceptivité, et, suivant l'évolution de la maladie, elle sera bénigne ou grave. Dans l'inoculation du cow-pox, le virus variolique, atténué par le passage chez la vache, a une virulence de 5, soit une différence positive de 5 en faveur de l'organisme.

Il en est de même des virus que Pasteur a atténués scientifiquement, en diminuant la vitalité du microbe pathogène par l'action de divers agents physiques ou chimiques.

Par ma méthode, je laisse à 10 la virulence du virus, mais j'augmente la résistance de l'organisme et je la porte à 15 ; c'est encore une différence positive de 5, en faveur de l'organisme. Mais, tandis que le premier procédé, l'atténuation du virus, ne vaccine l'organisme que d'une manière spécifique, contre un seul virus, et le laisse sensible à tous les autres, ma méthode, en portant à 15 la résistance de l'organisme, augmente l'immunité naturelle et rend l'économie insensible à presque tous les virus à la fois.

Il est évident que je n'aurais pas découvert cette nouvelle méthode thérapeutique si je n'avais pas été guidé par les découvertes antérieures de Pasteur, de Metcbnikoff, de Behring, de Roux et de Nocard. Ma méthode, qui permet d'augmenter l'immunité naturelle, favorise l'action des vaccins et des sérums. La vaccination, la sérothérapie et la phagocytothérapie se complètent ainsi l'une l'autre. Ma métbode est supérieure aux deux autres dans les maladies où le virus est encore inconnu, et où, par cela même, il est impossible de l'atténuer.

Revenons à la fièvre aphteuse. Il est scientifiquement démontré que :

1° La fièvre aphteuse, traitée dès le début de son apparition, cède en 24 ou 48 beures à l'injection sous-cutanée d'une seule ou de deux doses de mon liquide immunisant. L'animal ne cesse pas de manger, la production laitière reste à peu

près normale et les aphtes de la couronne du sabot guérissent sans occasionner de lésions durables ;

2° On peut réaliser la vaccination anti-aphteuse en combinant convenablement l'aphtisation des animaux et les mêmes injections sous-cutanées. On prévient ainsi : chez les vaches pleines, l'avortement; chez les vaches laitières, l'altération de la production du lait, aussi bien pour la qualité que pour la quantité; pour les bœufs de traction, l'incapacité de travail, pour les bêtes à l'engrais, l'amaigrissement;

3° La mortalité des jeunes animaux est complètement enrayée par l'administration buccale du liquide immunisant.

4° Mon liquide immunisant est également actif chez les moutons, les porcs et les bovidés.

Ces résultats ont été obtenus tout particulièrement dans la région du Vexin chez MM. Guesnier frères, à Etréez et à Blamécourt, chez M. Hamot, à Hodent, et chez M. Marié, à Bantbelu. Chez M. Marié, la fièvre aphteuse se déclara, au moment où tous ses bœufs de traction, au nombre de 65, étaient employés au transport des betteraves. Ces bœufs ont été aphtisés entre deux injections immunisantes; quelques-uns ont reçu une troisième injection. La maladie a évolué chez eux d'une manière tellement bénigne que, malgré l'apparition d'aphtes discrètes, aucun des animaux, vaccinés ou non, n'a cessé de travailler et M. Marié n'a pas observé de lésions graves des pieds. Ce résultat est un des plus intéressants de ceux que nous ayons obtenus : en effet, les lésions des pieds sont difficiles à éviter chez les bœufs de traction, et il est sans exemple qu'une étable aussi importante ait éprouvé la fièvre aphteuse sans que l'on pût constater une incapacité de travail des animaux.

Le traitement des vaches laitières et des bêtes à l'engraissement est beaucoup plus facile; une injection abortive, faite au début de l'apparition des aphtes, suffit généralement à enrayer la maladie.

Ces résultats sont concluants. Je viens donc vous proposer une modification des règlements sanitaires en vigueur.

Voici le texte nouveau :

Fièvre aphteuse.

Article premier. — Dès que la maladie est constatée dans un village ou dans une grande ferme, il faut traiter immédiatement les bêtes malades par la méthode de Doyen, et il faut vacciner, selon la technique, les bêtes qui ne sont pas encore malades.

Art. 2. — Les premières bêtes atteintes devront être conduites successivement dans toutes les étables non contaminées, afin de permettre l'aphtisation de bouche à bouche; les injections immunisantes seront faites conformément aux instructions du docteur Doyen.

Art. 3. — L'interdiction de la circulation des animaux hors des villages ou de la ferme contaminée sera levée 12 jours après l'aphtisation de tous les animaux ainsi traités.

Art. 4. — L'interdiction des marchés sera levée, pour toutes les bêtes vaccinées par cette méthode, 12 jours après l'aphtisation.

Je suis à la disposition du Congrès pour démontrer les avantages que présentera pour les éleveurs ce nouveau règlement.

Docteur E. Doyen.

ACTUALITÉS

CONFÉRENCE DU Dr DOYEN
au « Palace Hotel » de Bruxelles

Le 26 octobre 1911

Peut-on prémunir l'homme et les animaux supérieurs contre les maladies ?

Qu'est-ce que la maladie? C'est la rupture de l'équilibre des fonctions vitales. L'organisme est en rapport constant avec des agents extérieurs. Les uns sont utiles, comme l'air que nous respirons, les boissons et les aliments. Les autres sont nuisibles : agents vulnérants, agents physiques et chimiques susceptibles de produire des lésions, poisons, venins, virus et microbes.

Envisageons les agents utiles : la nutrition exige un rapport précis entre la quantité d'air respirable, de boissons et d'aliments, et les besoins de l'organisme. Tout agent nécessaire à l'entretien de la vie doit être utilisé en proportion convenable. Qu'il s'agisse de l'oxygène de l'air, de l'eau que nous buvons, des aliments ternaires ou azotés, une quantité trop minime produit l'affaiblissement de l'organisme et diminue la résistance vitale; une quantité exagérée fatigue les organes ou produit une intoxication, par suite de cet excès. On sait le vieux proverbe : « L'excès en tout est un défaut. » Nous retiendrons de ceci que les substances les plus indispensables à la vie peuvent, par leur excès, comme par leur absence, troubler l'harmonie des fonctions vitales.

Si nous passons aux agents nuisibles, nous constatons que leur nocivité est encore une question de doses et de degrés. Une blessure qui n'intéresse que l'épiderme, l'action superficielle de la chaleur ou d'un caustique, n'entravent pas les conditions de la vie normale. Les poisons les plus violents sont inoffensifs à dose infinitésimale. Il en est de même des venins. Pour les virus et les microbes, si la virulence est très atténuée ou si la dose est faible, l'organisme résiste. On connaît l'accoutumance facile de l'organisme humain à certains poisons minéraux ou végétaux tels que l'arsenic ou la morphine.

Ici interviennent deux phénomènes très importants : l'immunité naturelle et l'immunisation. L'immunité naturelle est cette propriété de l'organisme d'être

insensible à certains poisons, à certains virus et à certains microbes. Ce phénomène est connu depuis la plus haute antiquité. La chèvre, le cobaye, le lapin broutent impunément la belladone, et l'on peut injecter sous la peau d'un cobaye pesant 800 grammes jusqu'à 20 centigrammes de sulfate d'atropine, quantité suffisante pour tuer 20 hommes adultes. Le cobaye, le lapin, le mouton, le bœuf, l'homme, succombent au charbon bactéridien, auquel résistent, dans les conditions naturelles, la grenouille et la poule. La clavelée n'atteint guère que le mouton ; la péripneumonie atteint les bovidés de même que la peste bovine et le charbon symptomatique, auquel l'homme est insensible. La fièvre aphteuse est une maladie des quadrupèdes à pieds fourchus : bovidés, chèvres, chevreuils, cerfs, sangliers, pachochères ou sangliers d'Afrique, rhinocéros, hippopotames, etc. Il est probable qu'elle atteint le carpincho, sanglier de l'Amérique du Sud.

Mais à côté des poisons et des maladies auxquels certaines espèces animales sont insensibles, il en est d'autres auxquels une espèce réceptive, c'est-à-dire qui leur est sensible, peut s'accoutumer. Le roi Mithridate, trois siècles après Jésus-Christ, avait appris à s'accoutumer petit à petit à des doses progressives de la plupart des poisons minéraux et végétaux. Les habitants de la Styrie s'habituent très jeunes, à absorber le sulfure d'arsenic et en tolèrent des doses considérables. Les charmeurs de serpents de l'Inde ont observé, il y a des siècles, qu'un serpent qui a beaucoup mordu devient presque inoffensif, et que ce venin atténué peut vacciner. Les nègres d'Afrique se vaccinent contre le venin des serpents en mêlant ce venin à certains sucs végétaux, et en appliquant le mélange sur des écorchures superficielles de la peau du bras. Ici intervient un autre facteur : le mode d'emploi. On sait que la variolisation ou inoculation superficielle des croûtes provenant d'un cas de variole très bénigne était connue dans la Chine antique ; on l'employait au siècle de Louis XIV, mais cette méthode était dangereuse, parce que certains sujets contractaient une variole grave ou mortelle. La connaissance des effets du cow-pox, pour vacciner contre la variole, remonte à des temps très reculés : les habitants du Béloutchistan faisaient traire à de jeunes enfants, dont ils écorchaient les mains, les vaches atteintes de cow-pox, parce qu'ils avaient observé qu'une atteinte de cow-pox préservait l'homme de la variole. Les Maures de la Sénégambie pratiquent également depuis des temps très reculés la vaccination contre la péripneumonie du bœuf, en inoculant le suc du poumon malade à la racine de la queue. Pour la clavelée, on inocule le virus à l'extrémité de l'oreille.

De même que le poison le plus violent peut devenir inoffensif si la dose est très faible, et que l'administration répétée de doses faibles produit l'immunisation contre ce poison, ce qui est bien connu pour les morphinomanes, on peut obtenir un résultat analogue pour les venins et pour les virus des maladies infectieuses, soit en employant un venin ou un virus atténué, soit en l'inoculant très superficiellement, pour qu'il soit détruit par les phagocytes avant d'avoir envahi tout l'organisme.

On peut juger par ce qui précède que l'observation des phénomènes naturels a été poussée très loin par l'intelligence des premiers hommes.

C'est seulement vers 1780 que Jenner a expérimenté méthodiquement l'action du cow-pox comme vaccin de la variole. A cette époque on ne connaissait pas la nature du virus.

L'étude de l'immunité n'est entrée dans la période scientifique qu'avec Pasteur. Déjà célèbre par ses découvertes en physique et en chimie, Pasteur, après avoir démontré que les fermentations étaient dues au développement de germes qui provenaient

de poussières de l'air, étudia la fermentation du vin et de la bière et découvrit les corpuscules de la pébrine des vers à soie. Étudiant la bactéridie du charbon, déjà découverte par Davaine, il démontra qu'elle était la cause de la maladie, puis il découvrit le microbe du furoncle et celui du choléra des poules. L'œuvre de Pasteur est caractérisée par la variété de ses découvertes. En 1879, remarquant que des cultures anciennes du microbe du choléra des poules ne donnaient plus la maladie, il eut cette idée géniale d'inoculer des cultures fraîches aux poules ainsi traitées : il reconnut qu'elles étaient vaccinées. Pasteur venait de faire la démonstration scientifique du phénomène encore inexpliqué de la vaccination contre certains virus par une atteinte légère et non mortelle. Il formula à la suite de cette expérience ses deux grands principes, de l'atténuation des virus et de la propriété immunisante des virus atténués. Pasteur découvrit des procédés de vaccination contre le charbon bactéridien, le rouget et la rage; Arloing découvrit par une méthode analogue le vaccin du charbon symptomatique. Telle est la première étape de la thérapeutique bactérienne, la plus importante, puisqu'elle a ouvert la voie à tous les progrès ultérieurs. Pasteur venait de nous apprendre qu'on pouvait artificiellement affaiblir ou atténuer certains virus, et donner aux animaux, en inoculant ces virus atténués, une maladie bénigne, qui les préservait d'une atteinte plus grave. Mais le mécanisme de l'immunisation était tout à fait inconnu.

Presque à la même époque, un travailleur isolé, comme Pasteur, Metchnikoff, découvrait en 1883, à Messine, le phénomène de la phagocytose. Metchnikoff a été presque aussi combattu que Pasteur. Les objections qui lui furent opposées provoquèrent de sa part une telle série d'expériences d'une ingéniosité remarquable, toutes concluantes, que la théorie de la phagocytose ne tarda pas à triompher. Metchnikoff découvrit dans l'organisme des animaux supérieurs une fonction nouvelle, l'une des plus importantes, et qui jusqu'alors était méconnue. Il démontra que les globules blancs du sang, ou leucocytes, ainsi que les cellules mobiles des espaces interlymphatiques ont la propriété d'englober, de digérer et de détruire aussi bien la plupart des poisons minéraux et végétaux que les venins, les virus, les microbes et les toxines. L'expérience fondamentale est celle de la mithridatisation du lapin contre l'arsenic. On peut accoutumer progressivement le lapin à de fortes doses d'arsenic. On observe chez lui une augmentation du nombre des phagocytes. Si au contraire on tue un lapin neuf en lui administrant une dose toxique d'arsenic, le nombre des leucocytes diminue. Nous avons vu que le cobaye est insensible à l'atropine, injectée sous la peau : ses phagocytes, comme de petites éponges, arrêtent l'atropine avant son arrivée au cerveau. Le même poison, injecté dans le cerveau, tue l'animal. Le mouton meurt du charbon parce que ses phagocytes sont incapables de détruire la bactéridie : si on les accoutume en injectant successivement deux cultures atténuées, par la méthode de Pasteur, les phagocytes du mouton acquièrent la propriété de détruire la bactéridie, et ils conservent cette propriété pendant un an. Metchnikoff a ainsi démontré que, dans toute espèce animale, le sujet présente la réceptivité pour les poisons et pour les virus devant lesquels ses phagocytes sont impuissants. Il jouit au contraire de l'immunité naturelle contre tous les poisons et tous les virus que ses phagocytes sont capables de détruire. L'importance de la découverte de Metchnikoff est inappréciable. En effet, avant lui, lorsqu'un malade guérissait, lorsqu'on réussissait à vacciner contre une maladie, le mécanisme de la guérison et le mécanisme de l'immunisation restaient mystérieux. Metchnikoff, en étudiant la phagocytose, a démontré dans l'organisme une fonc-

tion capitale, jusqu'alors inconnue, celle des cellules lymphatiques. Le rôle des leucocytes dans l'état de santé restait assez indéterminé. Il est aujourd'hui démontré que le rôle des phagocytes de Metchnikoff est plus important encore dans l'état de santé, où ils transportent les matériaux d'assimilation et de désassimilation, que dans l'état de maladie. A la loi générale, que l'état de santé exige l'harmonie et l'équilibre des fonctions vitales, Metchnikoff a ajouté la notion de l'intégrité de la fonction phagocytaire.

En 1889, Behring et Kitasato découvrirent les propriétés antitoxiques du sérum des animaux vaccinés contre les toxines de la diphtérie et du tétanos. Metchnikoff démontra que l'immunité produite par les sérums antitoxiques était encore une fonction des phagocytes et que l'accoutumance à des conditions extérieures anormales était une loi naturelle générale qui s'observait pour les organismes les plus inférieurs, tels que les myxomycètes.

Vers la même époque, en 1891, Koch découvrit la Tuberculine; il étudia son action sur les lésions tuberculeuses et obtint quelques résultats intéressants, particulièrement contre les lupus. L'action de la Tuberculine est spécifique contre les lésions tuberculeuses. D'autres savants, au nombre desquels je dois citer en première ligne le docteur Bordet, l'éminent directeur de l'Institut Pasteur de Bruxelles, étudièrent les réactions humorales qui se produisent dans l'organisme vivant en présence de certaines substances étrangères. Ces substances réactionnelles sont désignées par le nom générique d'anticorps. Injectez à un animal quelconque du lait de chèvre : le sérum du sang de cet animal acquiert la propriété de donner un précipité en présence du lait de chèvre seul. Les savants arrivèrent à cette conception, qu'à chaque toxine devait correspondre une antitoxine spécifique, et à chaque microbe un vaccin spécifique. C'est ainsi que dans tous les laboratoires on chercha à préparer des sérums et des vaccins contre chaque maladie.

Lorsqu'en 1899, j'ai réussi à isoler le principe actif de la levure de bière, dont l'action dans la furonculose était connue depuis longtemps du personnel de certaines brasseries, j'ai étudié en même temps le mode d'action de cette substance immunisante. Les analyses du sang m'ont permis de reconnaître qu'elles activaient considérablement la fonction leucocytaire. J'avais expérimenté mes premières solutions injectables sur moi-même. Il me fut facile d'observer que les mêmes solutions, qui guérissaient chez l'homme la furonculose, tuaient au contraire le cobaye. Si nous rapprochons cette particularité de l'action toxique de l'atropine sur l'homme, tandis que le cobaye est insensible à ce poison, nous pouvons conclure immédiatement qu'il est scientifiquement absurde d'étudier sur les animaux de laboratoire la guérison des maladies de l'espèce humaine. Il est évident que les découvertes remarquables de Claude Bernard et de Vulpian auraient été impossibles s'ils n'avaient pas expérimenté sur les animaux. Mais tandis que la respiration, la circulation et les phénomènes de l'innervation sont sensiblement identiques chez tous les animaux supérieurs, il n'en est pas de même pour l'état de maladie : la réceptivité de plusieurs animaux sensibles à un même microbe peut tellement varier qu'un vaccin efficace chez tel de ces animaux ne conviendra pas aux autres. De plus, les maladies inoculées artificiellement diffèrent beaucoup des maladies survenues spontanément et leur évolution n'est pas la même. Il me suffira, pour vous convaincre, de rappeler, dans l'épidémie récente de peste en Orient, la faillite complète du vaccin et du sérum antipesteux, qui préviennent au contraire la maladie chez le cobaye. Nous arrivons donc à cette conclusion : Pour étudier le traitement d'une maladie quelconque,

pour rechercher les conditions qui peuvent permettre de vacciner contre cette maladie, il faut expérimenter dans les conditions naturelles de son évolution naturelle.

Lorsque j'ai reconnu que le principe actif des ferments était une substance albuminoïde, susceptible de stimuler la phagocytose, j'ai cherché à étendre cette nouvelle thérapeutique. J'ai observé qu'en sélectionnant des ferments très variés, il était possible d'agir contre des microbes différents : staphylocoque, streptocoque, pneumocoque, etc. Poussant plus loin mes recherches, je me suis rendu compte que les albumines immunisantes que j'avais découvertes agissaient parce qu'elles sont un aliment cellulaire idéal. J'arrivai ainsi à une notion très originale. Metchnikoff nous a démontré que l'organisme possède une police intérieure contre les poisons et les infiniment petits : l'armée des phagocytes. Supposons que l'on découvre une substance très assimilable et capable de décupler l'activité des phagocytes, tout en favorisant leur renouvellement, vous concevez que l'organisme deviendra invulnérable à presque tous les microbes.

Nous n'avons qu'une police contre toutes les sortes de malfaiteurs : rendons cette police assez forte, et nous serons protégés. Vous concevez immédiatement combien cette nouvelle thérapeutique diffère de celle d'autrefois. On vous a dit jusqu'ici : à chaque poison il faut un contrepoison; à chaque toxine une antitoxine; à chaque microbe, un vaccin spécial. Avec cette méthode, l'organisme demeure dans l'état où il se trouve, et on tâche de le vacciner par l'action de virus diversement atténués. Pasteur, pour vacciner contre le rouget en outre le charbon, emploie 2 virus, d'atténuation différente; pour vacciner contre la rage, il emploie 10 ou 15 injections successives, en commençant par la plus faible. Certains bactériologistes ont envisagé l'ère heureuse et idéale selon eux où, dès la naissance, on vaccinerait l'enfant contre toutes les maladies auxquelles est exposée l'espèce humaine. N'a-t-on pas proposé d'enlever l'appendice aux nouveau-nés pour les préserver de l'appendicite et pour obtenir plus tard une race humaine qui n'aurait plus d'appendice? Supposons que nous soyons attaqués par trois peuples ennemis à la fois, la méthode de l'atténuation des virus consisterait à envoyer trois séries d'émissaires, un chez chaque peuple ennemi, afin de chercher à les affaiblir isolément. N'est-il pas plus simple de suivre l'ancien proverbe : « Si tu veux la paix, prépare la guerre »? Au lieu d'affaiblir nos ennemis invisibles qui sont innombrables, fortifions notre organisme d'une telle manière qu'il devienne invulnérable.

C'est précisément le résultat de ma nouvelle méthode thérapeutique. Et si elle est encore tellement critiquée, c'est précisément parce qu'elle renverse toutes les idées actuelles sur la spécificité des sérums, des vaccins et de certains médicaments.

Prenez à dose suffisante et, s'il y a lieu, 4 ou 5 fois par 24 heures, de la Mycolysine, solution des extraits de certains ferments sélectionnés; si le cas est grave, faites en outre des injections sous-cutanées de Mycolysine injectable; vous guérirez ainsi chez l'homme presque toutes les maladies. Vous supprimerez le coryza, l'angine, la grippe, la pneumonie, l'asthme, l'emphysème. Vous guérirez en quelques heures des phlegmons, des anthrax, des suppurations qui exigeaient jusqu'à des opérations chirurgicales, comme la mastoïdite et la sinusite maxillaire; vous guérirez les entérites, la diarrhée de Cochinchine, les phlébites, la méningite cérébro-spinale, les fièvres éruptives, la fièvre de Malte, les eczémas, l'érysipèle, la fièvre puerpérale; je viens d'en recevoir des observations récentes qui démontrent l'action favorable de la Mycolysine dans la peste et le béribéri.

J'espère pouvoir étudier bientôt l'action de ce liquide immunisant dans la

maladie du sommeil et dans la variole. Lorsque j'ai obtenu mes premiers résultats dans les maladies de l'homme, j'ai pensé que mes liquides immunisants devaient agir tout aussi bien chez les animaux supérieurs. J'ai étudié le traitement de la gourme et de la pneumonie du cheval, le traitement de la maladie du jeune âge du chien, de la stomatite gangreneuse et de la pneumonie infectieuse du même animal; le traitement de la pneumonie de la chèvre, de l'âne et du chat, qui est presque toujours mortelle; et le traitement d'un certain nombre de maladies des oiseaux. J'ai remarqué, avec la collaboration de mon ami M. Lavigne, médecin-vétérinaire, qu'il suffisait d'étudier pour chaque espèce animale la dose convenable de mes liquides immunisants.

J'ai alors imaginé un nouveau traitement de la tuberculose humaine, basé sur l'association de mes liquides phagogènes avec la tuberculine de Koch; les résultats ont dépassé mes espérances. En juillet dernier, j'ai appliqué les mêmes liquides immunisants au traitement de la fièvre aphteuse. Au bout de 24 heures, j'avais déjà constaté leur action très nette sur le virus de la fièvre aphteuse. Huit jours après, j'avais déterminé le traitement de la maladie confirmée et les doses nécessaires. Ce traitement consiste à faire une première injection dès le début des aphtes, et à la répéter au bout de 48 heures chez les animaux qui ne sont pas encore en bonne voie de guérison. Lorsqu'à la fin d'août, sur la demande de mon ami M. Georges Marquet, je vins à Bruxelles, un nouveau problème m'a été posé. MM. Ropsy-chaudron, administrateur des abattoirs de Curegbem, de Luyck, directeur des abattoirs, de Roo et Bernier, médecins-vétérinaires, me demandèrent de vacciner les animaux contre la fièvre aphteuse. Il y avait là certaines difficultés : une première expérience sur 4 animaux, aux abattoirs de Cureghem, donna un résultat démonstratif. Mais il fallut traiter ensuite des animaux en plein champ, loin de la capitale, dans des conditions éminemment défavorables; la visite des animaux en traitement avait lieu à des dates fixes. Or, la maladie n'est pas à la disposition du médecin, et dans l'évolution d'un panaris chez l'homme, par exemple, il suffit d'inciser 12 heures trop tard pour que la nécrose ne puisse être évitée. MM. les médecins vétérinaires de Roo, Rubay et Stubbe m'ont fait observer également que le meilleur traitement de la fièvre aphteuse n'équivaudrait jamais à une vaccination même imparfaite, parce que les lésions des pieds, notamment, évoluent très vite; or, lorsque les onglons sont décollés, il ne suffit pas d'arrêter l'évolution de la maladie; la cicatrisation exige en effet tout le temps nécessaire pour la reproduction du tissu corné. De retour en France, je me suis attaché à étudier la vaccination anti-aphteuse. MM. Guesnier frères d'Etrey et Blemicourt, près de Magny-en-Vexin, dont les étables étaient merveilleusement installées, divisèrent les animaux en séries et notèrent les modifications qui se produisaient dans l'évolution de la maladie suivant que mon liquide immunisant était injecté avant ou après l'aphtisation. Nous sommes arrivés à la formule suivante qui est, vous en jugerez, la plus rationnelle. Le premier jour, on fait une injection immunisante aux animaux; le surlendemain on leur inocule la fièvre aphteuse. 3 ou 4 jours après, on fait une seconde injection. La première injection augmente la résistance du sujet. La seconde injection, qui suit l'inoculation de la maladie, atténue le virus qui ne produit plus qu'une atteinte légère. Si nous représentons l'état respectif de l'organisme et du virus par des chiffres, de 0 à 20, nous arrivons aux formules suivantes : Si l'organisme à la résistance 10 (moyenne), et le virus la virulence 10 (moyenne), la maladie se produit avec une gravité moyenne. Pasteur, réalisant le phénomène

naturel de l'atténuation des virus, réduit à 5 la virulence du microbe; le virus atténué vaccine le sujet, dont la résistance est à 10. Par ma méthode, je porte la résistance de l'organisme à 15, tandis que le virus n'est pas modifié.

Cette méthode est tellement simple et tellement facile à appliquer, qu'elle se généralise rapidement aussi bien pour les maladies de l'homme que pour celles des animaux. Vous attendiez peut-être que je vous parle exclusivement du traitement des maladies des petits animaux. J'ai cru plus intéressant de vous exposer les principes généraux de ma découverte et de bien vous faire comprendre comment une même thérapeutique convient à presque toutes les maladies à la fois. Prenons les maladies de l'homme : absorbez une, deux, trois, ou quatre doses de 50 grammes de Mycolysine par 24 heures, vous vous préserverez ou vous vous guérirez de presque toutes les maladies infectieuses aiguës. Si vous êtes déjà très atteint, il faut ajouter au traitement buccal une ou plusieurs injections sous-cutanées de Mycolysine injectable. Passons aux maladies des animaux : vous guérirez les jeunes chiens et les petits animaux, même les veaux et les agneaux, en leur faisant absorber matin et soir, par la bouche, par kilogramme de leur poids, deux ou trois centimètres cubes d'un liquide très analogue à la Mycolysine, la Panphagine. Si le cas est plus grave, par exemple, une pneumonie, il faut faire une ou plusieurs injections hypodermiques de Panphagine. Si vous voulez vacciner des animaux, il faut combiner convenablement les injections de liquide immunisant avec l'inoculation du virus, qui se fera entre deux de ces injections. Pour les maladies que je n'ai pas encore étudiées, il faudra diviser les animaux en plusieurs lots; on étudiera combien d'injections il faudra faire après l'inoculation du virus, et quel devra être l'intervalle de ces injections. Cette méthode nouvelle complète donc les découvertes antérieures dans le domaine de l'immunité : les vaccins ne peuvent que prévenir; ils ne peuvent pas guérir. Des deux sérums animaux dont l'efficacité soit indiscutable, l'un, l'antitétanique, n'a qu'un effet préventif; le sérum antidiphtérique est préventif et curatif.

Les vaccins et les sérums sont spécifiques.

Mes liquides immunisants, au contraire, agissent en décuplant la résistance de l'organisme, et le mettent à l'abri de presque toutes les maladies à la fois.

Les recherches que j'ai faites d'abord en Belgique, puis chez MM. Guesnier frères, près de Magny-en-Vexin, ont démontré qu'en outre ces liquides thérapeutiques pouvaient servir à vacciner les animaux. Une première dose augmente leur résistance contre le virus, que l'on inocule; on détruit ensuite ses effets nocifs par une ou deux injections ultérieures.

Vous pouvez dès aujourd'hui appliquer cette thérapeutique, aussi bien chez l'homme et chez les animaux, au traitement de toutes les maladies infectieuses, et vous pouvez également réaliser en temps d'épidémie la vaccination préventive.

Mes liquides immunisants étant tout à fait inoffensifs, vous apprendrez très vite à obtenir le résultat désiré; il vous suffira de suivre plusieurs fois par jour la marche de la maladie et de renouveler la dose de liquide buvable ou les injections hypodermiques tant que la guérison ne sera pas confirmée.

Docteur E. Doyen.

CONFÉRENCE DU Dr DOYEN

MOLIÈRE ET LES MÉDECINS

(THÉATRE FÉMINA, 10 NOVEMBRE 1911)

MESDAMES, MESSIEURS,

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, naquit à Paris en 1622. C'est en 1643 que commença sa vocation pour le théâtre.

Jean-Baptiste Poquelin prit alors le nom de Molière; il avait 21 ans.

Lorsqu'il parcourut la province, comme comédien, dans les premières années de sa carrière d'auteur, il aurait écrit cinq farces; dans quatre d'entre elles il parlait des médecins :

1° *Le Docteur amoureux;*
2° *Les trois Docteurs rivaux;*
3° *Le Maître d'école ;*
4° *Le Médecin volant;*
5° *La Jalousie du Barbouillé.*

Les deux dernières seules auraient été retrouvées. Elles ont été publiées en 1819.

L'analyse de *La Jalousie du Barbouillé* a été donnée de mémoire, par Jean-Baptiste Rousseau, dans une lettre du 16 décembre 1731.

Dans *La Jalousie du Barbouillé,* le médecin commence par discuter sur les vertus des chiffres et conclut que s'il y a neuf muses, il est dix fois docteur. Comme il semble pressé, le Barbouillé lui propose de l'*argent* avant d'examiner la malade.

LE DOCTEUR. — Tu me prends donc pour un homme à qui l'argent fait tout faire, pour un homme attaché à l'intérêt, pour une âme mercenaire?

LE BARBOUILLÉ. — Ma foi, je m'y suis mépris : à cause qu'il est vêtu comme un médecin, j'ai cru qu'il lui fallait parler d'argent; mais puisqu'il n'en veut point, il n'y a rien de plus aisé que de le contenter. Je m'en vais courir après lui.

LE MÉDECIN *qui joue le rôle d'un confesseur.* — Je ne crois pas que vous soyez homme à me tenir longtemps, puisque je vous en prie. J'ai quelques affaires pressantes qui m'appellent en ville, *mais pour remettre la paix dans votre famille,* je veux bien m'arrêter un moment.

Dans *Le Médecin volant*, Sganarelle contrefait le médecin.

Le Médecin volant est à peu près le thème du *Médecin malgré lui* : Valère, qui veut empêcher Lucile d'épouser Villebrequin, le mari de choix de son oncle, a chargé Sganarelle de faire le médecin.

SGANARELLE. — Hé! mon Dieu! Monsieur, ne soyez point en peine; je vous réponds que je ferai aussi bien mourir une personne qu'aucun médecin qui soit à la ville. On m'a

dit un proverbe : d'ordinaire, après la mort, le médecin! Mais vous verrez que si je m'en mêle on dira : *Après le médecin, gare à la mort!*... Mais si je ne fais rien qui vaille?

VALÈRE. — Il n'y a rien de si facile : Gorgibus est un homme simple, grossier, qui se laissera étourdir pourvu que tu lui parles d'Hippocrate, de Galien et que tu sois effronté.

Molière dépeint tout de suite un médecin pédant et prétentieux : le valet *Sganarelle* veut parler latin pour bien montrer qu'il est médecin :

SGANARELLE. — Ne vous imaginez pas que je sois un médecin ordinaire, un médecin du commun. Tous les autres médecins ne sont à mon égard que des avortons de médecins! J'ai des talents particuliers, j'ai des secrets. Salamalec, Salamalec... Rodrigues, as-tu du cœur? Signor, si, signor non. Per omnia sæcula sæculorum! Mais encore, voyons un peu. Il n'importe, le sang du père et de la fille ne sont qu'une même chose, et par l'altération de celui du père, je puis connaître la maladie de la fille. . . . .

CRISPIN. — Elle a donc quelque mauvais dessein, puisqu'elle veut mourir sans aucune ordonnance: notre école s'offense. Quand un homme se trouve en état de périr, toujours un médecin doit l'aider à mourir. Et c'est vouloir faire éclater des malices énormes que vouloir refuser de mourir dans les formes.

Plus tard, il fera dire à Bahis dans *L'Amour Médecin* : « Mieux vaut mourir selon la règle, que de guérir contre la règle. »

Molière, fut engagé au service du prince de Conti, gouverneur du Languedoc et vice-roi de Catalogne. En 1653, il représente sa première grande comédie, *L'Étourdi ou les Contretemps*; en 1656, il joue à Béziers *Le Dépit amoureux*, où il ne mit pas en scène les médecins. Il les attaque plus tard dans le *Festin de Pierre*.

Molière a ainsi commencé sa campagne contre les ridicules des médecins dans sa première jeunesse. Il avait à peine 25 ans. Il comprit le contraste extraordinaire qui existait, dans la profession la plus *honorée*, celle qui a pour but de soulager l'humanité, entre cet *idéal*, et l'ignorance de ses représentants.

Molière a continué toute sa vie ses diatribes contre les médecins. Devons-nous y voir de simples farces, des fantaisies et des développements comiques, où s'exerçait la verve du poète?

Assurément non.

Molière a dépeint avec la verve qui le caractérise les *mœurs* de son temps chez les médecins comme chez les autres hommes.

Le Pr RAYNAUD, dont l'érudition était très appréciée[1], nous a dépeint Molière dans la société de Gassendi.

Gassendi avait adopté la théorie atomique de Lucrèce et traitait la chimie avec honneur. Il avait l'instinct des services qu'elle était appelée à rendre à la physiologie et à la médecine. Il voulait supprimer les spéculations oiseuses. pour s'en tenir à l'observation des faits positifs et palpables.

Gassendi avait embrassé avec chaleur la cause de la circulation du sang, qui servait merveilleusement ses vues, en substituant aux idées d'influences éloignées celles d'action directe et de contact immédiat. Il était l'apôtre de la *véritable science*.

Il n'est pas étonnant que cette philosophie sans prétention et sans fracas, jointe au charme des relations familières, eût fait de Gassendi, pendant son séjour à Paris,

1. *La médecine au temps de Molière*, par RAYNAUD.

un centre autour duquel aimaient à se réunir un groupe de littérateurs, dont Boileau, des savants et des médecins éclairés, parmi lesquels Bernier et Guy Patin sont restés les plus connus.

Molière, par leur fréquentation habituelle, a pris en horreur tout ce qui était procédé d'école, classification inutile, formule toute faite, et toutes les subtilités, qui ne font qu'embrouiller les questions sous prétexte de les résoudre. Il avait aussi une aversion profonde pour les pédants, pour les discoureurs qui parlent sans rien dire, pour l'hypocrisie, pour les tartufes de la science, qui prétendent enseigner ce qu'ils ignorent.

L'objectif de Molière ressort particulièrement de ses placets au Roi, en 1667, à propos de l'interdiction de *Tartufe*, qu'il priait le monarque de lever. et dans sa préface sur cette pièce :

Si l'emploi de la comédie est de *corriger les vices des hommes*, je ne vois pas pourquoi il y en aurait de privilégiés...

Et plus loin :

La médecine est un art profitable et chacun la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons ; et cependant il y a eu des temps où elle s'est rendue odieuse, et souvent on en a fait un art d'empoisonner les hommes. La *philosophie* est un présent du ciel ; elle nous a été donnée pour porter nos esprits à la connaissance de Dieu, par la contemplation des *merveilles de la nature* et pourtant on n'ignore pas qu'on l'a souvent détournée de cet emploi et qu'on l'a occupée publiquement à soutenir l'impiété.

Molière n'a jamais attaqué ni la *religion*, ni la *médecine* en elles-mêmes ; il a dépeint les faux dévots : « les scélérats qui, dit-il dans la même préface, abusent de la piété et la font servir mécbamment aux crimes les plus grands ». Il a ridiculisé les *médecins* et les *apothicaires*, parce qu'il ne leur reconnaissait *aucune science* et que leurs allures générales, comme leurs actes. étaient ceux de *charlatans*.

Molière, esprit supérieur, avait éprouvé une attraction naturelle pour la *science véritable* et pour ce qu'il jugeait *bon* et *honnête*. Il avait la notion du *bien* au point de vue absolu et on peut croire que ses comédies ont été pour lui un moyen de propager les idées de progrès, en amusant ses contemporains.

Molière montra une audace inouïe lorsqu'en 1664 il représenta devant le roi les trois premiers actes de *Tartufe ou l'Imposteur*.

Le roi défendit à Molière de jouer son *Tartufe* en public. Les dévots s'étaient déchaînés contre la pièce, comme s'ils s'y reconnaissaient tous.

On a reproché bien à tort à Molière de meurtrir la vraie dévotion, quand il prétendait ne frapper que sur la fausse.

En février 1665, *Tartufe* était encore interdit, lorsque Molière représenta *Don Juan*.

Il avait saisi l'occasion, éminemment propice, d'étaler les audaces de Don Juan, libertin et débauché, pour faire ressortir son incrédulité en tout ce qui était anti-scientifique et pour condamner une fois de plus l'hypocrisie.

Le choix de Don Juan était excellent, puisqu'il le faisait mourir, comme un damné, en punition céleste des blasphèmes qu'il venait de prononcer. Les adversaires de Molière ne s'y trompèrent pas.

Au bout d'un mois *Le Festin de Pierre* disparut sans bruit de l'affiche et Molière, qui avait un privilège pour le faire imprimer, ne le fit pas.

On a soutenu que, dans chacune de ses comédies, Molière avait développé ses propres idées dans la bouche du personnage le plus sensé et le plus raisonnable.

Cela est certain pour le rôle de Cléante, dans *Tartufe*. Pour Don Juan, Molière a certainement placé dans la bouche de ce personnage antipathique des paroles inspirées par la fréquentation de Gassendi et de leur ami commun le médecin Bernier, tous deux admirateurs d'Harvey.

Don Juan, en effet, cherche du merveilleux une explication rationnelle. S'il a vu remuer la tête de la statue, il pense que quelque vapeur lui a troublé la vue.

La fameuse tirade du cinquième acte, sur l'*Hypocrisie*, est l'expression de la rancune de Molière contre les faux dévots qui ont fait interdire *Tartufe*. Je vais vous la dire, tellement elle est caractéristique :

Don Juan. — L'hypocrisie est un vice à la mode, et tous les vices à la mode passent pour vertus. Le personnage d'homme de bien est le meilleur des personnages qu'on puisse jouer. Aujourd'hui la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages. C'est un art de qui l'imposture est toujours respectée : et, quoiqu'on le découvre, on n'ose rien dire contre elle. Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a la liberté de les attaquer hautement ; mais l'hypocrisie est un vice privilégié qui, de sa main, ferme la bouche à tout le monde et jouit en repos d'une impunité souveraine... Combien crois-tu que j'en connaisse qui, par ce stratagème, ont rhabillé adroitement les désordres de leur jeunesse, qui se font un bouclier du manteau de la religion, et, sous cet habit respecté, ont la permission d'être les plus méchants hommes du monde? On a beau savoir leurs intrigues, et les connaître pour ce qu'ils sont, ils ne laissent pas pour cela d'être en crédit parmi les gens : et quelque baissement de tête, un soupir mortifié et deux roulements d'yeux rajustent dans le monde tout ce qu'ils peuvent faire...

Mais il est, à côté des faux dévots, d'autres hypocrites, les médecins de son temps, et Molière ne peut céder au désir de leur décocher quelques traits.

Il fait déguiser *Sganarelle en médecin*.

Don Juan. — Où as-tu déterré cet attirail ridicule?

Sganarelle. — C'est l'habit d'un vieux médecin... et il me met en considération... On vient me consulter... J'ai fait mes ordonnances à l'aventure et ce serait une chose plaisante si les malades guérissaient et qu'on vînt m'en remercier.

Don Juan. — Et pourquoi non? Pour quelle raison n'aurais-tu pas les mêmes privilèges qu'ont tous les autres médecins? Ils n'ont pas plus de part que toi aux guérisons des malades et tout leur art est pure grimace... Tu peux profiter comme eux du bonheur du malade et voir attribuer à tes remèdes tout ce qui peut venir des faveurs du hasard et des forces de la nature.

Sganarelle. — Comment, monsieur, vous êtes aussi impie en médecine?... Vous ne croyez pas au séné, à la casse ni au vin émétique? Et pourtant, le vin émétique fait des miracles. J'en ai vu un effet merveilleux... Un homme était à l'agonie, les remèdes ne faisaient rien, on s'avisa à la fin de donner de l'émétique.

Don Juan. — Il réchappa, n'est-ce pas?

Sganarelle. — Non, il mourut.

Don Juan. — L'effet est admirable.

Sganarelle. — Comment, il y avait six jours entiers qu'il ne pouvait mourir, et cela le fit mourir tout d'un coup. Voulez-vous rien de plus efficace?

Don Juan. — Tu as raison.

Sganarelle. — Mais laissons là la médecine et parlons d'autre chose, car cet habit me donne de l'esprit.

Don Juan. — Eh bien?

Sganarelle. — Je veux savoir un peu vos pensées à fond. Est-il possible que vous ne croyiez point du tout au ciel?

Don Juan. — Laissons cela.

Sganarelle. — C'est-à-dire que non. Et à l'enfer?

Don Juan. — Ce que je crois?

Sganarelle. — Oui.

Don Juan. — Je crois que deux et deux sont quatre et quatre et quatre sont huit.

Sganarelle. — La belle croyance! Votre religion à ce que je vois est donc l'arithmétique?...Pour moi, qui n'ai point étudié comme vous, je vois avec mon petit sens que ce monde n'est point un champignon qui soit venu tout seul en une nuit...

Vient ensuite la scène du pauvre, à qui Sganarelle a demandé sa route.

Don Juan. — Je te suis obligé, mon ami, et je te rends grâce de tout mon cœur.

Le pauvre. — Si vous vouliez me secourir, monsieur, de quelque aumône?

Don Juan. — Ah! Ah! Ton avis est intéressé, à ce que je vois.

Le pauvre. — Je suis un pauvre homme, monsieur. Je ne manquerai pas de prier le ciel qu'il vous donne toute sorte de biens.

Don Juan. — Eh! prie le ciel qu'il te donne un habit..

Sganarelle. — Vous ne connaissez pas monsieur, bonhomme; il ne croit que deux et deux sont quatre, et quatre et quatre sont huit.

Don Juan. — Quelle est ton occupation?

Le pauvre. — De prier le ciel pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose.

Don Juan. — Je veux te donner un louis d'or, si tu jures. A moins de cela, tu ne l'auras pas.

Le pauvre. — Non monsieur, j'aime mieux mourir de faim.

Don Juan. — Va, va, je te le donne pour *l'amour* de *l'humanité*.

Ne lit-on pas entre ces lignes toute la philosophie humanitaire qui d'Aristote et Lucrèce était parvenue jusqu'à Molière et Gassendi.

Dans toutes les autres comédies de Molière, les travers de médecins sont traités d'une autre manière : tandis que, dans *Don Juan*, il critique l'insuffisance de la médecine de son époque, il met ailleurs en scène les médecins eux-mêmes, et cherche à provoquer l'hilarité du public à leurs dépens.

La comédie de *L'Amour médecin* est la première où Molière ait joué les médecins et la médecine devant Louis XIV.

C'était en septembre 1665, 7 mois après *Don Juan*, qui avait été interdit.

Pour rendre la plaisanterie plus agréable au roi, devant qui elle fut représentée à Versailles, il y joua les premiers médecins de la Cour avec des masques faits tout exprès. Ces médecins étaient MM. des Fougerais, Esprit, Guénaut et d'Aquin, et comme Molière voulait déguiser leurs noms, il pria M. Despréaux de leur en faire de convenables. Il en fit en effet qui étaient tirés du grec, et qui marquaient le caractère de chacun de ces médecins.

Il donna à M. des Fougerais le nom de Desfonandrès qui signifie « tueur d'hommes »; à M. Esprit, qui bredouillait, celui de Bahis, qui signifie « jappant, aboyant ». Macroton fut le nom qu'il donna à M. Guenaut, parce qu'il parlait fort lentement, et enfin celui de Tomès qui signifie un « saigneur » fut attribué à M. d'Aquin, qui aimait beaucoup la saignée.

On sentit toute la portée des traits; ce fut sur-le-champ la croyance générale que les personnes mêmes étaient visées, et que Molière avait mis sur la scène tel et tel médecin.

Dès le 22 septembre, une semaine après la première représentation devant la Cour, Guy Patin écrivait :

« On a joué depuis peu à Versailles une comédie des médecins de la Cour, où ils ont été traités de ridicules devant le roi, qui en a bien ri. On y met en premier chef, les cinq premiers médecins et par-dessus le marché, notre Maître Elie Beda, autrement dit le sieur des Fougerais, qui est un grand homme de probité et fort digne de louanges, si l'on croit ce qu'il voudrait persuader. »

Voici quelques scènes caractéristiques :

ACTE II, SCÈNE I

Lisette. — Que voulez-vous donc faire, monsieur, de quatre médecins? N'est-ce pas assez d'un pour tuer une personne?

Sganarelle. — Taisez-vous. Quatre conseils valent mieux qu'un.

Lisette. — Est-ce que votre fille ne peut pas bien mourir sans le secours de ces messieurs-là?

Sganarelle. — Est-ce que les médecins font mourir?

Lisette. — Sans doute; et j'ai connu un homme qui prouvait, par bonnes raisons, qu'il ne faut jamais dire : Une telle personne est morte d'une fièvre ou d'une fluxion sur la poitrine, mais : Elle est morte de quatre médecins et de deux apothicaires.

Sganarelle. — Chut! N'offensez pas ces messieurs-là?

Lisette. — Ma foi, monsieur, notre chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue; et il fut trois jours sans manger, et sans pouvoir remuer ni pied ni patte: mais, il est bien heureux de ce qu'il n'y a point de chats médecins, car ses affaires étaient faites, et ils n'auraient pas manqué de le purger et de le saigner.

Sganarelle. — Voulez-vous vous taire? vous dis-je. Mais voyez quelle impertinence! Les voici.

Lisette. — Prenez garde, vous allez être bien édifié. Ils vous diront en latin que votre fille est malade.

SCÈNE II

MM. TOMÈS, DESFONANDRÈS, MACROTON, BAHIS, SGANARELLE, LISETTE.

Sganarelle. — Eh bien, messieurs?

M. Tomès. — Nous avons vu suffisamment la malade, et sans doute qu'il y a beaucoup d'impuretés en elle.

Sganarelle. — Ma fille est impure?

M. Tomès. — Je veux dire qu'il y a beaucoup d'impuretés dans son corps, quantité d'humeurs corrompues.

Sganarelle. — Ah! je vous entends.

M. Tomès. — Mais... nous allons consulter ensemble.

Sganarelle. — Allons, faites donner des sièges.

Lisette *à M. Thomès.* — Ah! Monsieur, vous en êtes!

Sganarelle *à Lisette.* — De quoi donc connaissez-vous monsieur?

Lisette. — De l'avoir vu l'autre jour chez la bonne amie de madame votre nièce.

M. Tomès. — Comment se porte son cocher.

Lisette. — Fort bien. Il est mort.

M. Tomès. — Mort?

Lisette. — Oui.

M. Tomès. — Cela ne se peut.

Lisette. — Je ne sais pas si cela se peut; mais je sais bien que cela est.

M. Tomès. — Il ne peut être mort, vous dis-je.

Lisette. — Et moi, je vous dis qu'il est mort et enterré.

M. Tomès. — Vous vous trompez.

Lisette. — Je l'ai vu.

M. Tomès. — Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au 14 ou au 21 : et il n'y a que six jours qu'il est tombé malade.

Lisette. — Hippocrate dira ce qu'il lui plaira : mais le cocher est mort.

SCÈNE III

MM. DESFONANDRÈS, TOMÈS, MACROTON, BAHIS

(Ils s'asseyent et toussent.)

M. Desfonandrès. — Paris est étrangement grand, et il faut faire de longs trajets quand la pratique donne un peu.

M. Tomès. — Il faut avouer que j'ai une mule admirable pour cela, et qu'on a peine à croire le chemin que je lui fais faire tous les jours.

M. Desfonandrès. — J'ai un cheval merveilleux, et c'est un animal infatigable.

M. Tomès. — Savez-vous le chemin que ma mule a fait aujourd'hui? J'ai été, premièrement, tout contre l'Arsenal : de l'Arsenal, au bout du faubourg Saint-Germain ; du faubourg Saint-Germain, au fond du Marais ; du fond du Marais, à la porte Saint-Honoré ; de la porte Saint-Honoré, au faubourg Saint-Jacques ; du faubourg Saint-Jacques à la porte de Richelieu ; de la porte de Richelieu, ici ; et d'ici, je dois aller encore à la place Royale.

M. Desfonandrès. — Mon cheval a fait tout cela aujourd'hui ; et de plus, je dois aller à Ruel voir un malade.

M. Tomès. — Mais, à propos, quel parti prenez-vous dans la querelle des deux médecins Théophraste et Artémius? car c'est une affaire qui partage tout notre corps.

M. Desfonandrès. — Moi, je suis pour Artémius.

M. Tomès. — Et moi aussi. Ce n'est pas que son avis, comme on a vu, n'ait tué le malade, et que celui de Théophraste ne fût beaucoup meilleur assurément ; mais enfin il a tort dans les circonstances, et il ne devait pas être d'un autre avis que son ancien. Qu'en dites-vous?

M. Desfonandrès. — Sans doute. Il faut toujours garder les formalités, quoi qu'il puisse arriver.

M. Tomès. — Pour moi, j'y suis sévère en diable, à moins que ce soit entre amis ; et l'on nous assembla, un jour, trois de nous autres, avec un médecin du dehors, pour une consultation où j'arrêtai toute l'affaire, et ne voulus point endurer qu'on opinât, si les choses n'allaient dans l'ordre. Les gens de la maison faisaient ce qu'ils pouvaient, et la maladie pressait ; mais je n'en voulus point démordre, et le malade mourut bravement pendant cette contestation.

M. Desfonandrès. — C'est fort bien d'apprendre aux gens à vivre, et de leur montrer leur bec jaune.

M. Tomès. — Un homme mort n'est qu'un homme mort, et ne fait point de conséquence, mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins.

SCÈNE IV

SGANARELLE, MM. TOMÈS, DESFONANDRÈS, MACROTON, BAHIS

SGANARELLE. — Messieurs, l'oppression de ma fille augmente; je vous prie de me dire vite ce que vous avez résolu.

M. TOMÈS, *à M. Desfonandrès.* — Allons, monsieur.

M. DESFONANDRÈS. — Non, monsieur; parlez, s'il vous plaît.

M. TOMÈS. — Vous vous moquez.

M. DESFONANDRÈS. — Je ne parlerai pas le premier.

M. TOMÈS. — Monsieur!

M. DESFONANDRÈS. — Monsieur!

SGANARELLE. — Eh! de grâce, messieurs, laissez toutes ces cérémonies et songez que les choses pressent. *(Ils parlent tous quatre à la fois.)*

M. TOMÈS. — La maladie de votre fille...

M. DESFONANDRÈS. — L'avis de tous ces messieurs tous ensemble...

M. MACROTON. — A-près a-voir bien con-sul-té...

M. BAHIS. — Pour raisonner...

SGANARELLE. — Eh! messieurs, parlez l'un après l'autre, de grâce.

M. TOMÈS. — Monsieur, nous avons raisonné sur la maladie de votre fille, et mon avis, à moi, est que cela procède d'une grande chaleur de sang; ainsi, je conclus à la saigner le plus tôt que vous pourrez.

M. DESFONANDRÈS. — Et moi, je dis que sa maladie est une pourriture d'humeurs causée par une trop grande réplétion; ainsi je conclus à lui donner de l'émétique.

M. TOMÈS. — Je soutiens que l'émétique la tuera.

M. DESFONANDRÈS. — Et moi, que la saignée la fera mourir.

M. TOMÈS. — C'est bien à vous de faire l'habile homme!

M. DESFONANDRÈS. — Oui, c'est à moi; et je vous prêterai le collet en tout genre d'érudition.

M. TOMÈS. — Souvenez-vous de l'homme que vous fîtes crever ces jours passés.

M. DESFONANDRÈS. — Souvenez-vous de la dame que vous avez envoyée dans l'autre monde il y a trois jours.

M. TOMÈS, *à Sganarelle.* — Je vous ai dit mon avis.

M. DESFONANDRÈS, *à Sganarelle.* — Je vous ai dit ma pensée.

M. TOMÈS. — Si vous ne faites saigner tout à l'heure votre fille, c'est une personne morte. *(Il sort.)*

M. DESFONANDRÈS. — Si vous la faites saigner, elle ne sera pas en vie dans un quart d'heure. *(Il sort.)*

SCÈNE V

SGANARELLE, MM. MACROTON, BAHIS

. . . .

M. MACROTON. — Ce n'est pas qu'a-vec-que tout ce-la vo-tre fil-le ne puis-se mou-rir, mais au moins vous au-rez fait quel-que cho-se, et vous aurez la con-so-la-tion qu'el-le sera mor-te dans les foor-mes.

M. BAHIS. — Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles.

. . . .

ACTE III, SCÈNE I

MM. FILERIN, TOMÈS, DESFONANDRÈS

M. Filerin. — N'avez-vous point de honte, messieurs, de montrer si peu de prudence, pour des gens de votre âge, et de vous être querellés comme de jeunes étourdis? Ne voyez-vous pas bien quel tort ces sortes de querelles nous font parmi le monde? et n'est-ce pas assez que les savants voient les contrariétés et les dissensions qui sont entre nos auteurs et nos anciens maîtres, sans découvrir encore au peuple, par nos débats et nos querelles, la forfanterie de notre art? Pour moi, je ne comprends rien du tout à cette méchante politique de quelques-uns de nos gens; et il faut confesser que toutes ces contestations nous ont décriés depuis peu d'une étrange manière, et que si nous n'y prenons garde, nous allons nous ruiner nous-mêmes. Je n'en parle pas pour mon intérêt, car, Dieu merci, j'ai déjà établi mes petites affaires. Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il grêle, ceux qui sont morts sont morts, et j'ai de quoi me passer des vivants; mais enfin toutes ces disputes ne valent rien pour la médecine...

. . . .

Molière, au lendemain des succès de *l'Amour Médecin*, tomba *malade*, et composa ces vers sur sa propre aventure :

Mon *Amour Médecin*, cette illustre satire
Qui plut tant à la Cour et qui la fit tant rire,
Ce chef-d'œuvre qui fut le fléau des médecins
Me fit des ennemis de tous ces assassins,
Je faillis d'en mourir.
Pendant ma maladie
Fallut de mes bourreaux souffrir la tyrannie,
Ma femme les manda, sans m'en rien témoigner,
D'abord qu'ils m'eurent vu : Faut saigner, faut saigner,
Dit notre bredouilleur : Ah! n'allons pas si vite,
On part toujours à temps, quand on arrive au gîte,
Dit M. Le Lambin. C'est là bien décidé!
Dit un autre, il ne faut ni saigner, ni tarder.
Si on tarde il est mort; si on saigne, hydropique,
Et notre peu d'espoir n'est plus qu'en l'émétique...
A la fin je guéris, mais s'il faut l'avouer,
Ce fut par le plaisir que j'eus de voir jouer
Mon *Amour Médecin* par des médecins mêmes;
Car malgré mes chagrins et mes douleurs extrêmes,
J'admirai ma copie en ces originaux.

Le Médecin malgré lui fut joué 11 mois après. le 6 août 1666, 2 mois après *le Misanthrope*.

Le valet Sganarelle est ordonné médecin à coups de bâton. Enfin il se décide :

ACTE II, SCÈNE V

GÉRONTE, SGANARELLE, LUCAS ET JACQUELINE

Géronte. — Monsieur, voici tout à l'heure ma fille qu'on va vous amener.

Sganarelle. — Je l'attends, monsieur, *avec toute la médecine.*

Géronte. — Où est-*elle*?

Sganarelle, *se touchant le front.* — Là dedans.

Géronte. — Fort bien.

Sganarelle. — Mais comme je m'intéresse à toute votre famille, il faut que j'essaye un peu le lait de votre nourrice, et que je visite son sein. *(Il s'approche de Jacqueline.)*

Lucas, *le tirant et lui faisant faire la pirouette.* — Nannain, nannain; je n'avons que faire de ça.

Sganarelle — C'est l'office du médecin de voir les tétons des nourrices.

Lucas. — Il n'y a office quienne, je sis votre sarviteur.

Sganarelle. — As-tu bien la hardiesse de t'opposer au médecin? Hors de là!

Lucas. — Je me moque de ça.

Sganarelle, *en le regardant de travers.* — Je te donnerai la fièvre.

Jacqueline, *prenant Lucas par le bras, et lui faisant faire aussi la pirouette.* — Ote-toi de là aussi; est-ce que je ne sis pas assez grande pour me défendre moi-même, s'il me fait quelque chose qui ne soit pas à faire?

Lucas. — Je ne veux pas qu'il te tâte, moi.

Sganarelle. — Fi! le vilain, qui est jaloux de sa femme!

Géronte. — Voici ma fille...

. . . .

Sganarelle. — ... Entendez-vous le latin?

Géronte. — En aucune façon.

Sganarelle, *se levant brusquement.* — Vous n'entendez point le latin!

Géronte. — Non.

Sganarelle, *avec enthousiasme* — Cabricias arci thuram, catalamus singulariter, nominativo hæc musa — la muse bonus, bona, bonum, Deus sanctus, est-ne oratio latinas? Etiam, oui. Quare? pourquoi? Quia substantivo, et adjectivum, concordat in generi, numerum, et casus.

Géronte. — Ah! que n'ai-je étudié!

Jacqueline. — L'habile homme que v'là!

Lucas. — Oui, ça est si biau que je n'y entends goutte.

Sganarelle. — Or, ces vapeurs dont je vous parle, venant à passer du côté gauche où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin armyas, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec nasmus, par le moyen de la veine cave que nous appelons en hébreu cubile, rencontre en son chemin lesdites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate; et parce que lesdites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie... et parce que lesdites vapeurs ont certaine malignité... écoutez bien ceci, je vous conjure...

. . . .

Géronte. — On ne peut mieux raisonner sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué: c'est l'endroit du foie et du cœur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont; que le cœur est du côté gauche et le foie du côté droit.

Sganarelle. — Oui, cela était autrefois ainsi. Mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle.

Géronte. — C'est ce que je ne savais pas, et je vous demande pardon de mon ignorance.

Sganarelle. — Il n'y a pas de mal; et vous n'êtes pas obligé d'être aussi habile que nous...

. . . .

SCÈNE VIII

GÉRONTE, SGANARELLE

Sganarelle. — Je vous donne le bonjour.

Géronte. — Attendez un peu, s'il vous plaît.

Sganarelle. — Que voulez-vous faire ?

Géronte. — Vous donner l'argent, monsieur.

Sganarelle, *tendant sa main par derrière, tandis que Géronte ouvre sa bourse*. — Je n'en prendrai pas, Monsieur.

Géronte. — Monsieur...

Sganarelle. — Point du tout. (*Après avoir pris l'argent* :) Est-il de poids ?

ACTE III, SCÈNE I

LÉANDRE, SGANARELLE

. . . .

Sganarelle. — Ils m'ont fait médecin malgré mes dents. . toutes mes études n'ont été que jusqu'en sixième. . . . .

Mais quand j'ai vu qu'à toute force il voulait que je fusse médecin, je me suis résolu de l'être aux dépens de qui il appartiendra. Cependant vous ne sauriez croire comment l'erreur s'est répandue, et de quelle façon chacun est endiablé à me croire habile homme. On me vient chercher de tous côtés, et si les choses vont toujours de même, je suis d'avis de m'en tenir toute ma vie à la médecine. Je trouve que c'est le métier le meilleur de tous, car, soit qu'on le fasse bien, ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte. La méchante besogne ne retombe jamais sur notre dos: et nous taillons comme il nous plaît sur l'étoffe où nous travaillons. Un cordonnier, en faisant des souliers, ne saurait gâter un morceau de cuir qu'il n'en paye les pots cassés; mais ici l'on peut gâter un homme sans qu'il en coûte rien. Les bévues ne sont point pour nous, et c'est toujours la faute de celui qui meurt. Enfin, le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde; et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qu'il l'a tué.

Léandre. — Il est vrai que les morts sont fort honnêtes gens sur cette matière.

En 1669, Molière mit en scène, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, des médecins complaisants, qui acceptent pour de l'argent de faire passer pour fou un gentilhomme auvergnat.

L'amoureux Eraste veut écarter l'avocat limousin, M. de Pourceaugnac, de sa fiancée Julie.

ACTE I, SCÈNE VII

ERASTE, UN APOTHICAIRE

ERASTE. — Je crois, monsieur, que vous êtes le médecin à qui l'on est venu parler de ma part?

L'APOTHICAIRE. — Non, monsieur; ce n'est pas moi qui suis le médecin; à moi n'appartient pas cet bonneur, et je ne suis qu'apothicaire; apothicaire indigne, pour vous servir.

ERASTE. — Et monsieur le médecin est-il à la maison?

L'APOTHICAIRE. — Oui, il est là embarrassé à expédier quelques malades; et je vais lui dire que vous êtes ici...

. . . .

ERASTE. — Il fait fort bien. Un malade ne doit point vouloir guérir que la Faculté n'y consente.

L'APOTHICAIRE. — ...Et, quand on meurt sous sa conduite, vos héritiers n'ont rien à vous reprocher.

ERASTE. — C'est une grande consolation pour un défunt.

L'APOTHICAIRE. — Assurément. On est bien aise au moins d'être mort méthodiquement. Au reste, il n'est pas de ces médecins qui marchandent les maladies; c'est un homme expéditif, expéditif, qui aime à dépêcher ses malades; et quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vite du monde.

ERASTE. — En effet, il n'est rien tel que de sortir promptement d'affaire.

L'APOTHICAIRE. — Cela est vrai. A quoi bon tant barguigner et tant tourner autour du pot? Il faut savoir vitement le court ou le long d'une maladie.

ERASTE. — Vous avez raison.

L'APOTHICAIRE. — Voilà déjà trois de mes enfants dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui sont morts en moins de quatre jours, et qui, entre les mains d'un autre, auraient langui plus de trois mois.

ERASTE. — Il est bon d'avoir des amis comme cela.

L'APOTHICAIRE. — Il ne me reste que deux enfants; il les traitera à sa fantaisie... et le plus souvent quand je reviens de la ville, je suis tout étonné que je les trouve saignés ou purgés par son ordre.

ERASTE. — Voilà des soins fort obligeants.

. . . .

SCÈNE X

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, ERASTE, PREMIER MÉDECIN, UN APOTHICAIRE

. . . .

ERASTE, *bas, au médecin.* — Je vous recommande surtout de le point laisser sortir de vos mains, car parfois il veut s'échapper.

. . . .

SCÈNE XI

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, PREMIER MÉDECIN, SECOND MÉDECIN, UN APOTHICAIRE

M. DE POURCEAUGNAC. — Messieurs, il y a une beure que je vous écoute. Est-ce que nous jouons une comédie?

Premier Médecin. — Non, monsieur, nous ne jouons point.

M. de Pourceaugnac. — Qu'est-ce que tout ceci? et que voulez-vous dire, avec votre galimatias et vos sottises?

Premier Médecin. — Bon! Dire des injures! Voilà un diagnostic qui me manquait pour la confirmation de son mal et ceci pourrait bien tourner en manie.

M. de Pourceaugnac, *à part.* — Avec qui m'a-t-on mis ici? (*Il crache deux ou trois fois.*)

Premier Médecin. — Autre diagnostique; la sputation fréquente.

M. de Pourceaugnac. — Hein! Laissons cela et sortons d'ici.

Premier Médecin. — Autre encore: l'inquiétude de changer de place.

M. de Pourceaugnac. — Qu'est-ce donc que toute cette affaire? et que me voulez-vous.

Premier Médecin. — Vous guérir, selon l'ordre qui nous a été donné.

M. de Pourceaugnac. — Me guérir?

Premier Médecin. — Oui.

M. de Pourceaugnac. — Parbleu! Je ne suis pas malade.

Premier Médecin. — Mauvais signe, lorsqu'un malade ne sent pas son mal.

M. de Pourceaugnac. — Je vous dis que je me porte bien.

Premier Médecin. — Nous savons mieux que vous comment vous vous portez; nous sommes médecins qui voyons clair dans votre constitution.

M. de Pourceaugnac. — Si vous êtes médecins, je n'ai que faire de vous, et je me moque de la médecine.

Premier Médecin. — Hum! hum! Voici un homme plus fou que nous le pensons...

. . . .

Molière était très malade lorqu'il écrivit *Le Malade imaginaire*. Sa dernière comédie *Le Malade imaginaire* fut joué le 10 février 1663. Molière mourut après la quatrième représentation, qui resta inachevée, le 17 février 1673.

Il était âgé de 51 ans. *Molière* se sentait très malade. Son entourage le pria de ne pas jouer. Il refusa, afin de ne pas faire perdre la journée à son personnel.

A la fin de la pièce, dans la scène de la cérémonie burlesque, il fut pris d'une convulsion qu'il tenta de déguiser par un rire forcé, en prononçant le mot *Juro*. On l'emporta chez lui. Il succomba au bout d'une demi-heure, suffoqué par le sang.

Voici le thème de la pièce.

Argan se croit malade.

Purgon et l'apothicaire *Fleurant* exploitent sa crédulité.

Purgon veut donner pour mari à la fille d'Argan son neveu, *Diafoirus*.

Thomas Diafoirus est un bachelier maladroit. *Béline*, seconde femme d'Argan, cherche à dépouiller les enfants du premier lit.

Argan, conseillé par Toinette, fait le mort.

Béline accourt et veut prendre l'argent.

Argan la chasse.

Angélique et *Cléante* arrivent; ils tombent en désespoir et Argan les prend dans ses bras.

ACTE I, SCÈNE I

Argan, *assis, une table devant lui, comptant avec des jetons les parties de son apothicaire.* — Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Trois et deux font cinq. Plus du 24ᵉ, un petit clystère, insinuatif, préparatif, et rémollient, pour amollir, humecter,

et rafraîchir les entrailles de monsieur. Ce qui me plaît de M. Fleurant, mon apothicaire, c'est que ses parties sont toujours fort civiles. Les entrailles de monsieur, trente sols. Oui, mais, monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher les malades. Trente sous, un lavement : je suis votre serviteur, je vous l'ai déjà dit ; vous ne me les avez mis dans les autres parties qu'à vingt sols ; et vingt sols en langage d'apothicaire, c'est-à-dire dix sols ; les voilà, dix sols. Plus du dit jour, un bon clystère, désertif, composé avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat et autres suivant l'ordonnance, pour laver, nettoyer le bas-ventre de monsieur, trente sols. Avec votre permission, dix sols. Plus, dudit jour le soir, un julep hépatique, soporatif et somnifère, composé pour faire dormir monsieur, trente-cinq sols. Je ne me plains pas de celui-là, car il me fit bien dormir. Dix, quinze, seize, et dix-septs sols, six deniers. Plus, du vingtième une bonne médecine purgative et corroborative composée de casse récente, avec séné levantin, et autres, suivant l'ordonnance de M. Purgon, pour expulser et évacuer la bile de monsieur, quatre livres. Ah ! monsieur Fleurant, c'est se moquer. Il faut vivre avec les malades. Monsieur Purgon ne vous a pas ordonné de mettre quatre francs ; mettez, mettez trois livres, s'il vous plaît. Vingt et trente sols. Plus, dudit jour, une potion anodine et astringente pour faire reposer monsieur, trente sols. Bon, dix et quinze sols, plus, du vingt-sixième, un clystère carminatif, pour chasser les vents de monsieur, trente sols. Dix sols, monsieur Fleurant. Plus le clystère de monsieur, réitéré le soir, comme dessus, trente sols . . . .

Notons qu'on a retrouvé de cette époque un certain nombre de documents analogues.

ACTE I, SCÈNE V

ARGAN, ANGÉLIQUE, TOINETTE

Argan. — ... Et monsieur Purgon est un homme qui a huit mille bonnes livres de rente.

Toinette. — Il faut qu'il ait tué bien des gens, pour s'être fait si riche !...

ACTE II, SCÈNE IX

ARGAN, MONSIEUR DIAFOIRUS, THOMAS DIAFOIRUS, TOINETTE

. . . .

M. Diafoirus. — Nous allons, monsieur, prendre congé de vous.

Argan. — Je vous prie, monsieur, de me dire un peu comment je suis.

M. Diafoirus, *tâtant le pouls d'Argan*. — Allons, Thomas, prenez l'autre bras de monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. Quid dicis ?

Thomas Diafoirus. — Dico que le pouls de monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte point bien.

M. Diafoirus. — Bon.

Thomas Diafoirus. — Qu'il est duriuscule, pour ne pas dire dur.

M. Diafoirus. — Fort bien.

Thomas Diafoirus. — Repoussant.

M. Diafoirus. — Bene.

Thomas Diafoirus. — Et même un peu capricant.

M. Diafoirus. — Optime.

Thomas Diafoirus. — Ce qui marque une intempérie dans le parenchyme splénique, c'est-à-dire la rate.

M. Diafoirus. — Fort bien.

Argan. — Non; M. Purgon dit que c'est mon foie qui est malade.

M. Diafoirus. — Eh oui; qui dit parenchyme dit l'un et l'autre, à cause de l'étroite sympathie qu'ils ont ensemble par le moyen du vas breve du pylore, et souvent des méats cholédoques. Il vous ordonne sans doute de manger force rôti?

Argan. — Rien que du bouilli.

M. Diafoirus. — Eh oui; rôti, bouilli, même chose. Il vous ordonne fort prudemment, et vous ne pouvez être entre de meilleures mains.

Argan. — Monsieur, combien est-ce qu'il faut mettre de grains de sel dans un œuf?

M. Diafoirus. — Six, huit, dix, par les nombres pairs, comme dans les médicaments par les nombres impairs.

. . . .

ACTE III, SCÈNE VI

MONSIEUR PURGON, ARGAN, BÉRALDE, TOINETTE

. . . .

M. Purgon. — Voilà une hardiesse bien grande, une étrange rébellion d'un malade contre son médecin!

. . . .

M. Purgon. — Un clystère que j'avais pris plaisir à composer moi-même.

. . . .

Et qui devait faire dans les entrailles un effet merveilleux.

. . . .

C'est une action exorbitante

. . . .

Un crime de lèse-faculté, qui ne se peut assez punir.

. . . .

Et que pour finir toute liaison avec vous, voilà la donation que je faisais à mon neveu, en faveur du mariage.

(*Il déchire la donation, et en jette les morceaux avec fureur.*)

. . . .

Mépriser mon clystère!

. . . .

Puisque vous vous êtes déclaré rebelle aux remèdes que je vous ordonnais.

. . . .

J'ai à dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile et à la féculence de vos humeurs...

Et je veux qu'avant qu'il soit quatre jours vous deveniez dans un état incurable :

. . . .

Que vous tombiez dans la bradypepsie;

. . . .

De la bradypepsie dans la dyspepsie;

. . . .

De la dyspepsie dans l'apepsie;

. . . .

De l'apepsie dans la lienterie;

. . . .

De la lienterie dans la dyssenterie;

. . . .

De la dyssenterie dans l'hydropisie,

. . . .

Et de l'hydropisie dans la privation de la vie, où vous aura conduit votre folie.

ACTE III, SCÈNE VII

ARGAN, BÉRALDE

Argan. — Ah! mon Dieu! je suis mort, mon frère, vous m'avez perdu.

. . . .

Nous arrivons à la scène la plus remarquable. Molière, qui se sentait mourant, a critiqué les médecins jusqu'à la fin. Quelques instants avant de succomber il les railla encore de leur ignorance :

ACTE III, SCÈNE VIII

ARGAN, BÉRALDE

Béralde. — Moi, mon frère, je ne prends point à tâche de combattre la médecine; et chacun, à ses périls et fortune, peut croire tout ce qu'il lui plaît. Ce que j'en dis n'est qu'entre nous et j'aurais souhaité de pouvoir un peu vous tirer de l'erreur où vous êtes, et pour vous divertir, vous mener voir, sur ce chapitre, quelqu'une des comédies de Molière.

Argan. — C'est un bon impertinent que votre Molière, avec ses comédies, et je le trouve bien plaisant d'aller jouer d'honnêtes gens comme les médecins.

Béralde. — Ce ne sont point les médecins qu'il joue, mais le ridicule de la médecine.

Argan. — C'est bien à lui à faire de se mêler de contrôler la médecine. Voilà un bon nigaud, un bon impertinent, de se moquer des consultations et des ordonnances, de s'attaquer au corps des médecins, et d'aller mettre sur son théâtre des personnes vénérables comme ces messieurs-là.

Béralde. — Que voulez-vous qu'il y mette que les diverses professions des hommes? On y met bien tous les jours les princes et les rois, qui sont d'aussi bonne maison que les médecins.

Argan. — Par la mort nom de diable! Si j'étais que des médecins, je me vengerais de son impertinence; et quand il sera malade je le laisserais mourir sans secours. Il aurait beau faire et beau dire, je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement: et je lui dirais : Crève, crève; cela t'apprendra une autre fois à te jouer de la Faculté.

Béralde. — Vous voilà bien en colère contre lui.

Argan. — Oui, c'est un malavisé; et si les médecins sont sages, ils feront ce que je dis.

Béralde. — Il sera encore plus sage que vos médecins, car il ne leur demandera point de secours.

Argan. — Tant pis pour lui, s'il n'a point recours aux remèdes.

Béralde. — Il a ses raisons pour n'en point vouloir, et il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont des forces de reste pour porter les

remèdes avec la maladie, mais que pour lui, il n'a justement de la force que pour porter son mal.

. . . .

La pièce se termine par la cérémonie burlesque de la réception d'un jeune bachelier.

La farce du *Malade Imaginaire* est admirablement documentée.

Molière, lorsqu'il était attaché à la personne du prince de Conti, vint passer avec sa troupe tout l'hiver de l'année 1654 à Montpellier, à l'occasion de la session des États Généraux du Languedoc.

Voici la formule véritable de réception des jeunes médecins, telle que l'a retrouvé le Dr Raynaud :

Dono tibi atque concedo.
Puissanciam, virtutem atque licentiam.
Medicinam cum methodo faciendi;
Id est,
Clysterizandi,
Seignandi,
Purgandi,
Sangsusandi,
Ventousandi,
Scarificandi,
Perçandi,
Taillandi,
Coupandi,
Trepanandi,
Brulandi,
Uno verbo, selon les formes atque impune occidendi,
Parisis et per totam terram.

La cérémonie burlesque du *Malade Imaginaire* mérite de nous arrêter quelques instants. Excusez-moi d'en dénaturer quelques passages en traduisant en langue un peu plus compréhensible certains termes extraordinaires du latin de cuisine qu'a imaginé Molière à ce propos :

Très savants docteurs,
Salus honor et argentum
et bonum appetitum...
nous ne pouvons, docti confreri,
et moi satis admirari
quelle bona inventio,
est medici professio,
quelle bella chosa et bene trovata,
cette medicina benedicta,
qui surprenanti miraculo.
depuis si longo tempore,
facit à gogo vivere,
tant de gens omni genere,
donc il est nostrae sapientiæ,
de fortement travaillare
a nous bene conservare,
en tel credit vogua et honore.

Ici commence l'interrogatoire du bachelier candidat : Le 1[er] Docteur dit : Je demande les causes et la raison « quare opium facit dormire ».

Bachelierus.

A quoi respondeo,
opium facit dormire
quia est in eo
virtus dormitiva,
cujus est natura,
sensus assoupire.

Chorus.

Bene bene respondere,
Dignus es intrare
in nostro docto corpore.

L'interrogatoire continue.

Quels sont les remèdes contre l'hydropisie, l'apoplexie, la convulsion, la paralysie, le catarrhe, la néphrite et ainsi de suite.

Le Bachelier de répondre chaque fois :

Clysterium donare
Postea seignare
Ensuita purgare

Interrogé sur les vertus de la saignée, des purgations et des lavements, et des poudres que les médisants appellent les idoles des médecins et le pont aux ânes :

Tu ne passeras pas ta vie en jouant au tric-trac
Nec in prenando du tabac

Le Bachelier répond :

De ces choses, les médecins font des louis, des pistoles et des quarts d'écu.

La parole est donnée au 8[e] Docteur.

Paulo avant mon dejeuna
Venit ad me una domicella
Italiana jadis bella
Et ut penso encore un peu pucella
Qui avait pallidos colores
Se plaignait de migraina
De courte haleina
De grande oppresione
Jambarum enflatura
Et effroyabili lassitudine
De battemento cordis
De strangulemento matris
Alio nomine vapor hysterique
Qui sicut les maladies en ique
Fait à Galien la nique

Visagium apparait bouffitum
Et de couleur verte comme la fiente d'oie
Et le pouls petito
Elle comptait mihi à l'oreille
Que si non erat morta
C'était grand merveille

Le Bachelier de répondre :

Clysterium donare
Postea seignare
Ensuita purgare

Mais, interroge le maître :

Si non potest se guerire
Quid trovaris à propos illi facere?

LE BACHELIER

Au nom d'Hippocratis,
Benedictum cum bono garçone
Conjunctionem facere.

Et le maître de dire :

Tu jures de ne jamais te servire
De remediis aucunis
Que de ceux almæ Facultatis
Le malade dût-il crevare
Et mori de suo malo.

LE BACHELIER

Juro!

Le chœur termine :

Vivat, vivat, cent fois vivat
Novus doctor qui si bien parlat
Mille et mille ans qu'il manget et buvat
Et seignet et tuat.

Puissent toti anni
Lui être boni
Et favorabiles
Et si habere jamais
Que pestas, verolas,
. . . .
. . . .
Fievras, pleuresias
Flux de sang et dysenterias...

L'assemblée, composée de 8 porte-seringues, 6 apothicaires, 22 docteurs et du bachelier, de 8 chirurgiens dansant et 2 chantant, sort en cérémonie comme elle est entrée.

Cet intermède semblerait une farce inventée de toutes pièces si nous ne possédions pas de nombreux documents sur les cérémonies de réception des jeunes médecins à cette époque.

L'Anglais Loke, passant à Montpellier en 1676, trois ans après la mort de Molière, raconte ainsi une séance de réception du doctorat en médecine :

« On voit arriver une grande procession de docteurs habillés de rouge, avec toques noires ; dix violons jouent des airs de Lulli. Le Président s'assied, fait signe aux violons qu'il veut parler. Il se lève, commence son discours par l'éloge de ses collègues les professeurs de la Faculté et termine par une diatribe violente contre les innovations et contre la circulation du sang[1]. »

Il s'assied et les violons recommencent à jouer. Le récipiendaire se lève et complimente le chancelier, les professeurs et toute l'académie. Il jure de suivre les sains principes, de repousser les innovations et particulièrement la théorie de la circulation du sang.

Les violons recommencent à jouer. Le président prend un bonnet, porté par un huissier au bout d'un bâton, il coiffe le nouveau docteur, lui met un anneau au doigt, aux reins une chaîne d'or, le prie de s'asseoir et la cérémonie continue pour le suivant.

L'Anglais Loke ajoute que tout cela l'a fort peu édifié.

Molière n'a donc pas beaucoup exagéré le ridicule de ces scènes burlesques lorsqu'il exhala, dans *le Malade Imaginaire*, avant son dernier soupir, toute sa rancune contre les médecins. Il exprima dans sa dernière pièce toutes ses déceptions personnelles et railla une dernière fois ces ignorants et ces prétentieux qui n'avaient jamais réussi à le soulager.

Le comte de Bussy-Rabutin écrivit, dès qu'il apprit la mort de Molière :

« Voici Molière mort. J'en suis fâché. De nos jours nous ne verrons personne prendre sa place et peut-être le siècle suivant n'en verra-t-il pas un de sa façon. »

De nombreux documents prouvent que Molière n'a rien exagéré.

Guy Patin a écrit à propos de la *mort de Mazarin* :

« Hier le Mazarin a reçu l'extrême-onction. Guenaut, Valot, Brayer et des Fougerais altercouient ensemble et ne s'accordoient pas de l'espèce de la maladie dont le malade mouroit. Brayer dit que la rate était gâtée, Guenaut dit que c'est le foie, Valot dit que c'est un abcès du mésentère. Ne voilà pas d'habiles gens. »

Avant Molière, un auteur espagnol, Tirso, avait écrit une scène de consultation médicale où la *servante* écouta à la porte. Elle entendit l'un d'eux faire cette question : « Seigneur docteur, quels sont, par semaine, les profits de Votre Honneur? » La réponse fut : « 50 écus. » « J'ai pu acheter ainsi une ferme, un vignoble de 20 arpents, et pâturage où j'ai des vaches, mais je ne laisse pas d'apprécier le bon goût des maisons que possède Votre Honneur. » L'autre dit : « On en parle, je ne sais que faire de l'argent que je gagne. Chose étrange de voir que, sans être des

1. On nommait alors les partisans d'Harvey les *circulatores*, ce qui en latin signifie « charlatan ».

bourreaux, nous sommes payés pour tuer! — Laissons cela, dit un autre, et dites-moi quelle a été votre fortune au jeu de cette nuit. — J'ai perdu. — Les chances sont variables. Mais avez-vous beaucoup de livres? Deux cents volumes, ce n'est pas dire assez, avec quatre doigts de poussière; car ils ne m'adressent jamais une parole, et moi, je ne vais pas voir ce qu'ils renferment. Charlatanisme et ignorance nous donnent de quoi manger. Cependant nous avons suffisamment parlé. Allons voir notre malade, qui a grande confiance dans notre consultation. » Ils allèrent, et celui qui portait la plus respectable barbe dit : « Notre conclusion est qu'à l'instant même on lui frictionne les jambes, que sur tout le dos on lui applique 14 ventouses, et qu'on fasse 3 ou 4 incisions : qu'on lui mette sur le cœur un emplâtre, et qu'on l'oigne d'eau de fleur d'oranger; puis qu'elle espère du Ciel que la consultation d'aujourd'hui lui rendra bientôt parfaite santé. On leur donna 200 réaux. »

Les prescriptions des *médecins* attestaient leur ignorance :

Argan devait se promener dans sa chambre. Il s'arrête, ne sachant pas s'il devait marcher en long ou en large.

Les *nombres*, comme dans la Rome antique, avaient une importance considérable :

Diafoirus, interrogé par *Argan* sur le nombre de grains de sel qu'il faut mettre dans un œuf, répond : 6, 8, 10, par *nombres pairs*, comme pour les médicaments, par les *nombres impairs*.

Madame de Sévigné, qui n'avait pas vu le *Malade Imaginaire*, écrivait ces lignes :

« On lui a ordonné de prendre 16 gouttes d'élixir dans 13 cuillerées d'eau. S'il en eût pris 14 au lieu de 16, — il était perdu. » Elle mettait plusieurs médecins en contradiction et riait de leur embarras.

Les médecins croyaient à l'influence de l'astrologie.

Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure dominaient certaines maladies et certains organes.

La Lune dominait les yeux, le cerveau, et comme cet astre étendait sa domination sur toutes les planètes, on ne devait jamais agir sans l'avoir consulté.

En 1714, Dionis professait qu'on ne devait opérer la cataracte qu'au *printemps* et à *l'automne*, et pendant le déclin de la lune.

En 1658, Thévenon, chirurgien du roi, ne saignait pas au premier ni au dernier quartier de la lune, « les humeurs étant en ce moment retirées du centre du corps ».

Il avait dû faire à cette époque quelques saignées blanches.

La *saignée*, les *purgatifs* et les *lavements* étaient très en honneur, et Molière n'a pas exagéré l'abus qu'on en faisait alors. Les médecins les plus célèbres n'admettaient pas qu'on ne partageât pas leur opinion à cet égard :

Guy Patin écrit à propos des saignées, le 19 janvier 1663 : « J'ai fait saigner autrefois un enfant de trois jours pour un érysipèle qu'il avait à la gorge. »

Il avait écrit le 3 juin 1661 : « Enfin M. Courtois est guéri; je ne l'irai plus voir qu'en passant; il a été saigné en tout 22 fois et purgé 40 fois. »

En un an, Charles Bouvard fit administrer à Louis XIII 215 purgations, 212 lavements et 47 saignées.

Bouvard fut anobli en mai 1639.

Guy de la Brosse, ancien médecin de Louis XIII, au cours de la maladie dont il mourut, refusa ce qu'il appelait « le remède des pédants sanguinaires ».

Guy Patin dansa sur sa tombe et dit : « Le diable le saignera en l'autre monde, comme le mérite un fourbe, un athée, un homicide et un bourreau public, comme il l'était. » Selon lui son confrère devait être damné pour avoir refusé de mourir dans les formes !

Mauriceau écrit : « M. Jamot, mon confrère, m'a dit avoir saigné une femme 48 fois durant le cours d'une seule grossesse, savoir 45 fois du bras, 2 fois du pied et une fois de la gorge. »

En 59 ans, Louis XIV a pris 2000 purgatifs, sans compter les lavements. Il fut saigné 38 fois.

Voici quelques sujets de thèses inaugurales qui témoignent de l'ignorance des médecins du XVII[e] et du XVIII[e] siècle :

1639. — Doit-on saigner une jeune fille folle d'amour?
1641. — Vivre seulement de pain et d'eau est-il salutaire?
1643. — S'enivrer une fois par mois est-il salutaire?
1646. — La femme est-elle un ouvrage imparfait de la nature?
1648. — Les jolies femmes sont-elles plus fécondes que les autres?
1662. — Le libertinage amène-t-il la calvitie?
1668. — La cure de Tobie par le fiel d'un poisson est-elle naturelle?
1669. — La femme est-elle plus amoureuse que l'homme?
1699. — De l'influence des comètes sur les maladies.
1720. — Une femme est-elle d'autant plus féconde qu'elle est plus amoureuse?
1733. — Les hommes chastes sont-ils plus rarement malades que les autres et plus facilement guéris?
1737. — L'eau-de-vie est-elle de l'eau de mort?
1745. — Les littérateurs doivent-ils se marier?

Les médecins ne vivaient pas en meilleure intelligence qu'aujourd'hui.

Astruc et Dibon, spécialistes de l'avarie, se faisaient au XVIII[e] siècle une concurrence déloyale et s'invectivaient publiquement, puis ce fut la querelle de Dibon et de Torrès, qui publia des lettres de malades imaginaires, guéris par lui.

Cette suprême ignorance n'empêchait pas les médecins d'alors de toucher de beaux honoraires. Les médecins en vogue gagnaient à Paris 30000 à 40000 francs. Les médecins de la Cour étaient traités en véritables princes de la science, en dépit du peu de services qu'ils rendaient réellement.

Leurs charges, au temps de Louis XIV, se vendaient, ce qui faisait dire à Guy Patin, qui fut doyen de la Faculté, à propos de la charge de premier médecin du roi, mise en vente par Mazarin, le 7 juillet 1652 : « C'est une place pour laquelle Mazarin cherche 3000 pistoles. Il l'a offerte à ce prix-là à Guenaut, qui l'a refusée, et l'on croit que Valot les donnera. Ainsi tout est à vendre, jusqu'à la santé du Roi. »

Après Mazarin, il est vrai, les charges de médecin de la Cour ne furent plus vendues. Elles n'en furent que plus profitables à leur titulaire.

Il n'est pas sans intérêt, à propos des honoraires des médecins de cette époque, de rappeler l'histoire de la fistule à l'anus de Louis XIV.

Louis XIV paya en roi le service qu'on venait de lui rendre et l'on peut estimer que la *grande opération*, comme on l'appela, coûta à la France au moins un million de notre monnaie. D'Aquin reçut 100000 livres, Fagan 80000 livres, Bessières 40000 livres; les 4 apothicaires eurent chacun 12000 livres, Laraye toucha

400 pistoles. Félix eut 300000 livres et la terre des Moulineaux. Il eut plus encore, l'affection et la reconnaissance du roi, qui lui avait déjà donné 100000 livres deux ans auparavant et qui l'anoblit quatre ans après, l'autorisa à s'appeler au lieu de Félix Tassy, Félix tout court et à y joindre le titre d'écuyer. Les lettres patentes ont d'ailleurs bien soin de stipuler que cette faveur lui est accordée « à la charge de vivre noblement, sans néanmoins que l'exercice de notre premier chirurgien, que nous voulons être continué par le dit Sieur Félix, lui puisse être imputé à dérogence ».

D'Aquin et Fagan ont suivi l'opération à peu près au même titre que Louvois ou que Madame de Maintenon, en spectateurs.

A la fin du règne de Louis XIV, le premier médecin touchait 40000 livres d'appointements. Il avait la surintendance du Jardin des Plantes, celle de toutes les eaux minérales de France, et vendait les brevets de remèdes secrets.

Il recevait le brevet de Conseiller d'État, en prenait la qualité, en touchait le traitement (compris dans les 40000 livres), avait le droit d'en porter le costume. Même s'il n'était pas Docteur de Paris, lorsqu'il daignait honorer la Faculté de sa présence, le Doyen précédé des bedeaux allait le recevoir à la porte. Le plus envié de ses privilèges était celui de pénétrer tous les jours dans la chambre du roi pendant que le monarque était encore au lit et avant les premières entrées. Il devait aussi toujours être présent et en robe de satin au dîner de Sa Majesté. Il avait le titre de comte et transmettait à ses descendants une noblesse réelle.

La clientèle du premier médecin était immense, car tous les courtisans tenaient à honneur d'avoir le même médecin que le roi.

Le Dr Raynaud a écrit à propos des médecins du temps de Molière :

« La Faculté d'alors voulait que le progrès vînt d'elle, et non d'ailleurs. Elle sacrifiait la chirurgie à de mesquines colères. Elle proscrivait la circulation du sang parce que celle-ci venait d'Angleterre, l'antimoine parce qu'il venait de Montpellier, le quinquina parce qu'il venait d'Amérique. »

Les collèges médicaux sont-ils moins intransigeants de nos jours?

Aucunement.

Si nous comparons la pratique de la médecine au XXe siècle à ce qu'elle était au temps de Molière, nous voyons revivre à bien peu de chose près les principales scènes de ses comédies.

Le médecin Purgon et son beau-frère Diafoirus, sachant conquérir par leur habileté et par leurs intrigues la confiance d'une famille, à la double fin de s'assurer de gros honoraires et la dot d'une riche héritière, n'est-ce pas là une aventure très moderne et mille fois renouvelée?

La consultation de M. de Pourceaugnac ne s'est-elle pas renouvelée maintes fois, et combien sont encore fréquents les internements de certaines personnes, dont la véritable folie est très contestable?

La cause fameuse de l'Ogresse, Jeanne Weber, est riche en scènes dignes de Molière. N'a-t-on pas fini par l'enfermer comme folle, de peur qu'un nouveau débat vînt démontrer avec évidence les erreurs des premières expertises?

Je rappellerai à ce propos la querelle de quelques spécialistes de l'avarie du XVIIIe siècle, Astruc, Dibon et de Torrès, qui se volaient les malades jusque dans leurs maisons de santé réciproques et se provoquaient dans un *duel* professionnel, afin de démontrer la valeur de leurs traitements.

N'avons-nous pas assisté en 1891, au Congrès de Chirurgie, à une provoca-

tion analogue d'nn chirurgien célèbre à un de ses contradicteurs, auquel il proposa un *match* en un certain nombre d'opérations? Ce matcb chirurgical fut bien près d'avoir lieu, et finalement, celui des deux adversaires qui était certain d'avoir le dessous esquiva la provocation, comme étant contraire aux convenances.

Les difficultés de la lutte pour la vie, qui augmentent de jour en jour, provoquent des scènes dignes des Bahis, des Tomès et des Macroton de *l'Amour Médecin*, qui, prêts à se prendre un client par les procédés les plus vils, se trouvent réunis par l'intérêt commun lorsqu'il s'agit d'une consultation rémunératrice.

Les travers des grands médecins sont bien connus de leurs élèves, qui en rient. Des étudiants malicieux ont représenté naguère un de nos plus grands consultants faisant ses diagnostics sur les malades de l'Hôtel-Dieu du baut des tours de Notre-Dame avec une longue-vue. Il était très demandé en consultation. Il arrivait à l'heure exacte et partait de même, afin de ne pas perdre son temps, c'est-à-dire le prix d'une autre consultation. Il examinait le malade tellement vite que la famille admirait sa sagacité. Le boniment était bien tourné et, discrètement à la porte, le Maître insinuait à son confrère : « Êtes-vous content de moi? faites-moi revenir bientôt. »

Il ne faudrait pas que vous écoutiez bien souvent à la porte du salon où se réunissent les médecins consultants, pour entendre converser beaucoup de la pièce à la mode, de la chute du ministère ou des intrigues d'un collègue, candidat à l'Institut, et très peu du malade.

Un autre grand consultant faisait des ordonnances comme au temps de Molière : Des pilules de mie de pain ou à peu près. Il fallait marcher 100 pas, prendre une pilule, marcher 80 pas et prendre la seconde; le malade devait se reposer une demi-heure avant de prendre la troisième, et ainsi de suite.

Certains d'entre vous les ont connus tous deux.

La plupart des sociétés savantes ne sont que des officines de réclames mal déguisées et les disputes des médecins sont aussi acerbes qu'au temps de Molière.

« Vous avez pris sa drogue, dit un bon confrère. Vous êtes empoisonné! »

On croit entendre Guy Patin disant d'un de ses adversaires :

« N'ayez pas peur qu'il prenne de l'antimoine, quoiqu'il en ait tant donné; il nous dirait qu'il n'en a pas besoin et je le crois; mais 3 ou 4 000 personnes, qu'il a tuées, en diraient bien autant, si elles pouvaient parler. »

On se souvient encore de la lutte acharnée de Peter contre Pasteur.

Pasteur, grâce à son génie, a triomphé. Survient-il une nouvelle découverte, de nature à modifier la conception actuelle de la thérapeutique, les ennemis d'autrefois se mettent d'accord : les sous-Peter se réunissent aux sous-Pasteur et une cohorte intransigeante se précipite avec acharnement sur ce qui sera la *vérité de demain*.

Nous entendons tous les réactionnaires de la Science siffler dans leurs repaires, comme les crapauds mis en scène par notre grand poète national Edmond Rostand, et chanter d'un ton lugubre : « C'est nous qui sommes les crapauds, et nous crevons dans nos vieilles peaux. »

Il y a si peu de médecins qui soient de véritables savants, capables, à l'exemple du Professeur Cornil, d'accueillir avec empressement jusque dans leurs dernières années les conquêtes nouvelles de la Science!

L'ambition domine en effet, chez la plupart des médecins, presque tous les autres sentiments.

L'âpreté de la lutte est plus grande encore qu'au temps de Molière, par suite de l'augmentation inquiétante du nombre des médecins et de l'importance matérielle des situations privilégiées. Les ambitieux recherchent les décorations et les places bonorifiques : Professorat, Titulariat des Académies, dans le double but d'être plus considérés et d'augmenter le chiffre de leurs honoraires.

Les hommes n'ont pas changé.

Les mœurs professionnelles ne se sont guère modifiées, ou tout au moins elles ne se sont pas modifiées en bien.

Le mal ne serait pas trop grand si l'on ne pouvait reprocher à certains médecins de notre temps que leur ambition, trop souvent incompatible avec leur valeur réelle. Mais il s'est formé dans la médecine, comme dans d'autres professions, des associations clandestines, qui commencent à être démasquées.

« Qu'il est donc curieux, m'écrivit récemment un de nos grands écrivains, d'étudier les *sociétés secrètes des médecins, qui s'organisent contre leurs clients!* » C'est, répondis-je, que la médecine est loin d'être, comme on voudrait encore le croire, un sacerdoce : *Elle n'est qu'une profession, dont il faut vivre.* Que Molière n'est-il plus là, pour représenter au théâtre les scènes extraordinaires de ces petites associations médicales, où un médecin, un chirurgien et quelques spécialistes se repassent de l'un à l'autre des malades crédules!

Cet observateur admirable aurait trouvé maintes scènes aussi pittoresques que la consultation de M. de Pourceaugnac et il aurait fait des rapprochements extraordinaires entre l'immoralité professionnelle de quelques-uns des plus grands et celle d'un grand nombre de petits.

Je voudrais voir décrire, avec la verve de Molière, ces réunions hebdomadaires des affiliés de ces associations médicales qui viennent rire des aventures piquantes de la semaine et se partagent les honoraires.

Les honoraires! N'est-ce pas le principal objectif du jeune étudiant, qui rêve de la vie d'honneurs et de luxe des maîtres en renom. L'avenir est devant lui, et il le veut somptueux.

C'est ainsi que les difficultés journalières de la vie ont poussé de grands médecins, que nous ne saurions trop sévèrement juger, à proposer à de jeunes confrères des remises considérables sur « les affaires » qu'ils leur apporteraient.

Une affaire!

C'est ainsi que se nomme en effet, pour un grand nombre de praticiens, chaque nouveau malade. Et le patient, ballotté de consultation en consultation, ne doute guère que son médecin cherche tout simplement le chirurgien ou le spécialiste dont il tirera le plus d'argent.

On se souvient encore des rumeurs qui accueillirent il y a quelques mois une pièce du Grand Guignol, intitulée *Dichotomie*, terme botanique qui signifie le *Partage en deux*. On m'a raconté le thème de la pièce.

Un chirurgien pratique sur une malade une opération discutable sinon inutile. et le médecin traitant refuse les bonoraires que lui offre son collègue. Ce thème est faux et l'auteur s'est mal documenté. S'il était au courant des mœurs professionnelles de la grande majorité des praticiens de la capitale, il saurait que le médecin demande presque toujours, exige même, et ne refuse jamais. Certains chirurgiens et certains spécialistes besogneux sont même arrivés à proposer et à donner aux médecins traitants, pour s'assurer des clients, les *deux tiers* de leurs honoraires.

Aussi la pièce du Grand Guignol fut-elle *excommuniée* par la plnpart des syndicats et des sociétés médicales; les médecins du théâtre déclarèrent même qu'ils refusaient d'assurer le service tant que la pièce resterait au programme.

Des réunions médicales orageuses eurent lieu et le bureau transmit à la presse un ordre du jour conçu à peu près en ces termes :

« L'assemblée proteste contre la thèse soutenue dans la pièce intitulée *Dichotomie*, et déclare que cette pratique est réprouvée par le corps médical. »

« — Quelle audace est la vôtre, dis-je le lendemain à l'un des militants, de protester publiquement contre la *Dichotomie*, quand, au contraire, c'est vous et les vôtres qui prétendez l'imposer aux chirurgiens et aux spécialistes !

« — Que voulez-vous, dit-il, nous n'avons pas dit la vérité; mais il faut sauvegarder à tout prix nos intérêts : nous exigeons le partage des bonoraires, mais nous entendons que ce partage se fasse à l'insu des malades et de leur famille. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à blâmer publiquement la thèse de la pièce du Grand Guignol. »

Tartufe n'eût pas dit mieux.

Tout récemment, on vient de faire quelque bruit au sujet d'une nouvelle pièce de théâtre, qui ferait connaître exactement au grand public les dessous de ces tripotages et le mettrait en garde contre les pratiques indélicates de certains médecins. Si cette information est exacte, nous devons féliciter l'auteur de son intervention courageuse. Souhaitons que, nouveau Molière, il réussisse à moraliser la médecine actuelle en dévoilant les turpitudes de quelques-uns et en bafouant à tout jamais, pour le plus grand hien de l'humanité souffrante, les médecins-Tartufe !

Dr E. Doyen.

Le Gérant : Édouard Hubert.



Coupe sagittale médiane chez la femme segment gauche

Consulter pour la nomenclature la planche 14 du fascicule 1 de l'Atlas d'Anatomie topographique de
E. Doyen-J. Bouchon-R. Doyen



Coupe sagittale médiane moitié supérieure du segment gauche

Consulter pour la nomenclature la planche 15 du fascicule 1 de l'Atlas d'Anatomie topographique de
E. Doyen-J. Bouchon-R. Doyen



Coupe sagittale médiane moitié inférieure du segment gauche

Consulter pour la nomenclature la planche 16 du fascicule 1 de l'Atlas d'Anatomie topographique de
E. Doyen-J. Bouchon-R. Doyen

VIENT DE PARAITRE

Dr E. DOYEN

NOUVEAU TRAITEMENT

DES

MALADIES INFECTIEUSES

PAR

LA MYCOLYSINE

(420 pages)

L'IMMUNITÉ

« en six leçons »

Ce livre renferme les six leçons de thérapeutique médicale professées à l'Hôtel des Sociétés Savantes du 5 au 12 décembre 1910 par le Dr Doyen. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage une étude détaillée de la médication de l'Immunité par la méthode phagogène directe combinée à la vaccination spécifique. Le Dr Doyen expose la théorie de cette nouvelle thérapeutique qui est basée sur les découvertes les plus recentes dans lè domaine de l'Immunité. On trouvera dans ce volume toute la posologie et les indications cliniques du traitement des maladies infectieuses, y compris la tuberculose et le cancer par les colloïdes phagogènes.

Paris. — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 50828